

fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture



**INFO**

# FREPP

2023-4 - n° 61 - 5500 exemplaires - fr. 8.80

**LE CAMPUS SPARK (GE)**

**UN NOUVEL  
ÉCOSYSTÈME POUR  
LA FORMATION  
PROFESSIONNELLE**

**JOYEUSES FÊTES ET  
BONNE ANNÉE**

**2024**



# NOËL ET LA FIN DE L'ANNÉE

Nous vous souhaitons, à vous et à votre famille de passer de très bonnes fêtes de fin d'année avec suffisamment de temps pour vos proches.

Pour la bonne collaboration et de la confiance, nous tenons à vous remercier chaleureusement. Que la santé, la joie et le bonheur, ainsi que de beaux moments, vous accompagnent au cours de la nouvelle année.

**THE POWER OF SURFACE.**





## Le mot de la rédaction

ROMY HINTZ  
Rédactrice en chef

### Last but not least !

Cette dernière édition 2023 regorge d'informations, d'articles et de reportages riches et intéressants que nous vous laissons le soin de découvrir.

Vous constaterez qu'elle fait notamment la part belle à la formation, qu'elle soit continue, supérieure ou encore relative à la sécurité au travail.

Nous vous rappelons encore de vous inscrire à la collecte annuelle des déchets spéciaux qui se tiendra du 6 au 22 février prochain dans les différents points de collecte romands.

Il nous reste à vous souhaiter une belle fin d'année, des fêtes en bonne compagnie et une année 2024 emplie de défis intéressants à relever.



# SOMMAIRE

ÉDITORIAL	5
Bilan et perspectives	
REPORTAGES	6-11
Les maîtrises fédérales de peintre et plâtrier Spark: Un nouvel écosystème pour la formation professionnelle	
CCT	15
Une nouvelle CCT du second œuvre romand	
VIE ASSOCIATIVE	17-19
88 <sup>e</sup> assemblée générale de l'AFEPP La formation professionnelle à Morat	
PLÂTRE	21-25
L'insonorisation nécessite des percements planifiés et bien réalisés	
PEINTURE	29-33
Algues et champignons: causes et solutions	
SÉCURITÉ AU TRAVAIL	35
Inscription aux cours PERCO et EDEX	
COLLECTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX	36-37
Inscription à la collecte 2024	
FORMATION	39-45
Les dates d'examen + bulletins d'inscription Cours de perfectionnement	
CHRONIQUE JURIDIQUE	46-47
Comment bien rédiger un certificat de travail ?	
SITUATION DU MARCHÉ	49
Indice suisse de la construction	

## Rigips® Igniver

*Enduit de protection incendie à base de plâtre pour la protection passive contre l'incendie*

Vos avantages:

- Excellente protection incendie pour les éléments porteurs en acier et en béton
- Une durée de résistance au feu de 30 à 240 minutes
- Enduit minéral léger isolant
- Facilité de mise en œuvre





**Association fribourgeoise des entreprises de plâtrerie-peinture**  
c/o Union patronale du canton de Fribourg  
Rue de l'Hôpital 15, CP 1552  
1701 Fribourg  
Tél. secrétariat: 026 350 33 00  
l.derivaz@unionpatronale.ch  
www.afmpp.ch



**GYPSERIE PEINTURE GENÈVE**  
Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture et décoration du canton de Genève  
c/o FER Genève  
Rue de St-Jean 98, Case postale  
1211 Genève 3  
Tél. secrétariat: 058 715 37 82  
gpg@fer-ge.ch  
www.gpg.ch



**Association cantonale neuchâteloise des entreprises de plâtrerie-peinture**  
Rue des Noyers 11  
2000 Neuchâtel  
Tél. secrétariat: 032 721 30 40  
info@anepp.ch  
www.anepp.ch



**Association valaisanne des maîtres plâtriers-peintres**  
c/o Bureau des Métiers  
Rue de la Dixence 20  
1950 Sion  
Tél. secrétariat: 027 327 51 31  
amalia.massy@bureaundesmetiers.ch  
www.avmpp.ch

**entrepreneurs!**  
fédération vaudoise

**Groupe vaudois des entreprises de plâtrerie et peinture**  
c/o Fédération vaudoise des entrepreneurs  
Route Ignace Paderewski 2, CP  
1131 Tolochenaz  
Tél. secrétariat: 021 632 14 69  
secretariatspatronaux@fve.ch  
www.gvepp.ch

# ÉDITORIAL



**BAPTISTE MONNARD**  
Président FREPP

## Bilan et perspectives

**V**oici plus d'une année maintenant que j'ai l'honneur de présider notre fédération. J'ai pu constater que si c'est effectivement un honneur, c'est surtout une tâche importante, passionnante, mais chronophage.

Avant de relever les différents projets qui ont été portés, je tiens à souligner que la situation géopolitique n'a pas contribué à la sérénité, et nous sommes loin du règlement de ces différents conflits. Si sur place, c'est une situation invivable et désastreuse, il faut bien le dire: les marchés commencent à prendre la mesure de la problématique et, à défaut de se normaliser, se stabilisent.

En Suisse, nous avons la chance de connaître une inflation relativement contenue tandis que dans le reste du monde, après des flambées inquiétantes, il semblerait que ce phénomène soit partiellement maîtrisé dans les pays industrialisés.

Mais venons-en aux problèmes concrets des entrepreneurs en plâtrerie-peinture. S'agissant du volume de travail, les rénovations vont certainement

compenser la baisse toute momentanée des nouvelles constructions. Mais pour ce qui est des prix, ils ne sont de loin pas à la hauteur de ceux que nous devrions pratiquer pour assurer la pérennité de nos entreprises.

Il faudra pourtant bien qu'ils partent à la hausse, car dans le cadre des négociations pour la nouvelle CCT

du second œuvre romand, des augmentations suivant l'indice suisse des prix à la consommation ont été octroyées (voir page 15). Le fait d'avoir pu conclure un accord sur 4 ans avec les syndicats nous assure une certaine stabilité sur ce plan. L'arrivée du système SIAC dans tous les cantons romands pour le contrôle des chantiers s'inscrit également dans cette mouvance de respect des conditions de travail par tous les acteurs du marché.

Enfin, s'agissant des perspectives d'avenir, notre profession

se veut ambitieuse et proactive afin de disposer à l'avenir de personnel qualifié et compétent en suffisance avec l'ambition de construire une Ecole supérieure de plâtrerie-peinture. Mener à bien ce projet permet-

tra aussi de redorer l'image de nos professions et de valoriser «Les Vrais Pros».

Au nom du comité romand et en mon nom per-

sonnel, je remercie tous les entrepreneurs romands de la plâtrerie-peinture de leur soutien. Diriger une fédération telle que la nôtre c'est beaucoup d'engagement et de conviction et vos encouragements sont appréciés.

Que 2024 vous apporte joie, bonheur et santé à vous, vos familles et vos collaborateurs (-trices) et que cette nouvelle année exauce vos vœux les plus ambitieux.

Mener à bien ce projet permettra aussi de redorer l'image de nos professions et de valoriser «Les Vrais Pros».

# La maîtrise fédérale de peintre

**P**our relever les défis de demain, les entreprises ont besoin de s'entourer de collaborateurs dotés d'un haut niveau de compétences. Afin de développer des connaissances dans des domaines aussi importants que la gestion du personnel et des projets, le droit, la conduite d'une entreprise et les techniques d'application des revêtements, le diplôme fédéral de maître peintre offre une formation supérieure complète, très prisée des entrepreneurs.

**Steven Mottaz, vous avez 34 ans et avez obtenu votre maîtrise fédérale de peintre en 2017. Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?**

J'ai réalisé mon CFC de peintre de 2006 à 2008. J'ai travaillé environ quatre ans comme ouvrier peintre puis la société pour laquelle je travaillais, et dans laquelle je suis aujourd'hui directeur général, m'a proposé d'intégrer les bureaux en tant que contremaître, une formation que j'ai commencée en 2012. C'est mon patron qui m'a fortement recommandé de suivre la formation supérieure pour arriver jusqu'à la maîtrise.

**Pouvez-vous préciser les étapes que vous avez dû franchir durant ce cycle supérieur ?**

La toute première étape après le CFC est un certificat associatif délivré par la Frepp, qui est le papier de chef de chantier, que j'ai passé sur une année et demie. Puis j'ai enchaîné avec le

brevet fédéral de contremaître, à nouveau sur une année et demie, pour arriver jusqu'à la maîtrise fédérale de peintre, également en dix-huit mois.

**Quelles matières étudiées durant la maîtrise vous ont été les plus utiles pour le poste de direction que vous occupez aujourd'hui ?**

La formation est très complète et ce qui est intéressant c'est qu'elle se fait progressivement, par échelon. Tous les enseignements sont utiles, de la comptabilité au juridique, en passant par la gestion du personnel, mais aussi bien sûr les matières qui concernent purement les techniques du bâtiment comme savoir dessiner des perspectives, savoir illustrer la structure des surfaces et leurs matériaux ou encore calculer les doses et comprendre la chimie des diverses peintures, entre autres. Je voulais acquérir un maximum de connaissances, pour enrichir mon savoir, sans trier pour viser un poste en particulier. Pour autant, si une personne n'a pas vraiment un objectif pour se for-

mer ni le but de reprendre une entreprise après, la motivation peut être moindre.

**La gestion du personnel occupe-t-elle une place importante dans le poste que vous occupez actuellement ?**

Avec 25 collaborateurs c'est une proportion importante de l'activité. La gestion du personnel doit rester connectée à l'humain. Je dois gérer tout le processus de recrutement en passant par l'évaluation des « bons profils », savoir former un team compétent afin de garder un bon esprit d'équipe. Vient ensuite la planification, qui consiste à choisir le bon volume de collaborateurs pour le travail à effectuer sur chaque chantier. Je dois savoir détecter les éléments clés de la société, ceux qui ont du potentiel, pour leur offrir des opportunités d'évolution, et savoir les garder, ce qui est très important dans une période de pénurie de main-d'œuvre. C'est le full-challenge du côté des dirigeants d'entreprise d'être à même d'offrir un cadre de travail motivant pour ces personnes.

**Pour un jeune qui n'a pas aimé la scolarité générale et qui a quitté l'école dès que possible, cette formation supérieure est-elle quand même accessible ?**

La maîtrise fédérale est le papier le plus élevé qu'on puisse obtenir dans l'artisanat et ça peut être valorisant pour soi, en plus d'augmenter son employabilité.

J'ai fait partie de ces jeunes. À quinze ans, j'en avais assez des études et je voulais entrer dans le monde du travail au plus vite. Mais, à quinze ans, c'est parfois un peu compliqué de savoir ce que l'on veut vraiment faire de sa vie, pourtant, il faut bien prendre des décisions. La voie du CFC s'est ouverte pour moi à ce moment-là. Le métier m'a correspondu. Après une prise de conscience personnelle et une maturité qui a grandi, vers 22 ans, j'étais prêt à reprendre des études sans pour autant lâcher mon emploi ni mon revenu. Donc, oui c'est accessible avec de la motivation, pour un jeune qui n'a pas eu trop de difficultés à obtenir son CFC.

**À part le temps que vous y avez consacré, le coût financier a-t-il été pesant ?**

Le coût s'est réparti sur toute la durée de ma formation. Aujourd'hui la majorité, voir la totalité des frais engagés sont subventionnés, mais il faut avancer l'argent. Dans mon cas, mon patron a choisi de couvrir le solde du montant qui aurait dû rester à ma charge. Donc, finalement, cela ne m'a rien coûté si ce n'est l'avance que j'ai dû faire sur les différentes étapes, durant six ans. Cette prise en charge de mon patron est assez exceptionnelle, mais il est vrai que l'objectif, après l'obtention de la maîtrise fédérale, était que je reprenne la direction générale de la société.

**Vous faites aujourd'hui partie de la commission d'examen en charge de la formation professionnelle supérieure de peintre, trouvez-vous que certaines améliorations pourraient être mises en place dans ce cursus ?**

Je manque de recul, car je n'y suis que depuis deux ans, mais déjà, la durée a été raccourcie à quatre ans et demi, ce qui est très bien pour les nouveaux candidats. Dans cette commission, nous discutons avec nos confrères de la façon de préparer les examens aussi bien pour les chefs de chantier que pour les contre-maîtres et pour la maîtrise fédérale. Nous réfléchissons au planning des cours, ainsi qu'à leur contenu. Le tout doit correspondre aux règlements d'examen élaborés par les

La formation est très complète et ce qui est intéressant c'est qu'elle se fait progressivement, par échelon.

organes responsables que sont la FREPP et l'ASEPP puis validé par le SEFRI (Secrétariat d'État à la formation à la recherche et à l'innovation). Ensuite, les décisions sont prises par la commission d'examen.

Je regrette que le métier de peintre ne soit pas mieux protégé. Pour le moment, en Suisse, n'importe qui peut ouvrir une entreprise, raconter n'importe quoi et faire n'importe quoi. Il y a 250 entreprises de peinture, rien que sur l'arc lausannois.

**Quel message pourriez-vous donner à des peintres qui hésitent à se lancer dans la formation supérieure ?**

Je dirais aux professionnels(-elles) qui ont un minimum d'ambition et qui ont le souhait de se développer qu'ils ou elles ne se posent pas trop de questions et se lancent dans cette formation, ne serait-ce que pour évoluer personnellement, pour s'ouvrir à un autre environnement. On partage avec d'autres professionnels, on ouvre les yeux sur ce qui se fait ailleurs, ce qui est très important. La maîtrise fédérale est le papier le plus élevé qu'on puisse obtenir dans l'artisanat et ça peut être valorisant pour soi, en plus d'augmenter son employabilité. L'âge idéal serait entre 25 et 30 ans, après avoir acquis une expérience sur le terrain, et en cours d'emploi, afin de comprendre toutes les pratiques et leur intérêt pour l'exercice du métier.

Nathalie Montes  
Journaliste RP



# La maîtrise fédérale de plâtrier

**L**a demande en plâtriers qualifiés ne fait qu'augmenter, ainsi que les perspectives d'emploi. En suivant une formation supérieure, les professionnels expérimentés peuvent évoluer vers des postes à responsabilités, tels que chef de chantier, contremaître ou chef d'entreprise.

**Bryan Villat, vous avez 28 ans, avec un titre de maître plâtrier. Quel a été votre parcours ?**

J'ai terminé mon CFC de peintre en juillet 2013, et j'y ai ajouté deux ans de formation pour obtenir mon CFC de plâtrier en juillet 2015. Suite à

Si on m'avait dit, il y a quinze ans, que j'obtiendrais une maîtrise fédérale, il n'est pas certain que je l'aurais cru.

une annonce dans le FREPP Info sur l'ouverture d'une session de formation supérieure de plâtrier, je me suis aussitôt inscrit.

J'ai enchaîné le cursus de chef de chantier, puis du brevet fédéral pour aboutir sur le diplôme de la maîtrise fédérale en 2021.

Dès l'obtention de mon premier diplôme de chef de chantier, j'ai eu l'occasion d'accéder au poste de conducteur de travaux dans une grande entreprise régionale. Là, j'ai découvert une autre facette du métier: le bureau!

J'ai travaillé six ans sur les chantiers avant de devenir conducteur de travaux. Je pense que

l'évolution par étapes que j'ai connue, du terrain jusqu'au bureau, est indispensable pour progresser dans la profession.

**Aujourd'hui, en tant que conducteur de travaux dans une importante entreprise, quelle est votre activité quotidienne ?**

Si je voulais résumer, je dirais que j'ai presque une fonction patronale avec l'assurance d'évoluer uniquement dans le domaine de la technique relative au métier. Je travaille dans le département de plâtrerie peinture au sein du groupe Marti Arc Jura SA. Je procède notamment à la calculation, l'acquisition de nouveaux chantiers, la conduite des travaux, l'établissement de budgets, la planification à l'interne et sur les chantiers. Je prends en charge l'organisation globale, les modalités administratives, la commande des matériaux ainsi que le suivi de la qualité des travaux, jusqu'à la réception de l'ouvrage et finalement la facturation.

**Combien de collaborateurs font partie de votre équipe au département plâtrerie ?**

Notre équipe comprend une trentaine de collaborateurs sur les chantiers dont trois personnes au bureau pour l'administratif. Actuellement je su-

pervise dix-huit personnes sur un seul et même chantier qui est conséquent, puisqu'il comprend une dizaine d'immeubles en construction. Il nous arrive aussi d'avoir à gérer jusqu'à une quinzaine de chantiers différents en même temps. C'est très varié. Il peut arriver qu'il n'y ait que quelques cloisons légères à poser où la présence d'un ou deux collaborateurs suffit. Cette diversité des missions rend le travail encore plus intéressant.

**Diriez-vous à un jeune qui n'aimait pas étudier en classe obligatoire qu'il peut accéder à la formation supérieure, jusqu'à la maîtrise de plâtrier ?**

À l'école obligatoire, je suivais... «tout juste», et si on m'avait dit, il y a quinze ans, que j'obtiendrais une maîtrise fédérale, il n'est pas certain que je l'aurais cru. Preuve que les appréciations et classifications ainsi que les notes d'un élève, encore enfant, ne reflètent absolument pas les capacités d'une personne devenue adulte avec le désir d'apprendre. Je pense que tout le monde peut y arriver avec de l'intérêt et de la motivation.

**Quels sont vos meilleurs souvenirs ou ce que vous avez préféré apprendre durant les cours ?**

Tous les cours que j'ai suivis me

sont utiles aujourd'hui. Bien sûr, j'ai particulièrement apprécié les exercices pratiques. Nous devons effectuer des réalisations qui suivent des plans techniques et il s'agissait de confectionner des éléments regroupant toutes les techniques spéciales du métier, sous forme de petits exercices complexes et parfois surprenants.

**Vous faites partie de la commission d'examen plâtrier de la FREPP. Quel est votre rôle ?**

Il faut savoir que depuis 1994, et jusqu'à l'ouverture des cours de formation professionnelle supérieure pour plâtrier dans le courant de l'année 2015, aucune formation supérieure en français n'était disponible pour ce métier. La première commission d'examen plâtrier, dont je ne faisais pas partie à l'époque, car j'y participais en tant qu'élève, a endossé un grand rôle dans l'organisation d'une toute nouvelle aventure. A la suite des réussites de la maîtrise fédérale, cette commission s'est tournée vers les récents lauréats afin de les inviter à rejoindre leurs rangs.

Notre rôle est de faire en sorte que la formation soit régulièrement réactualisée pour connaître, notamment: les nouveaux matériaux et revêtements, plus écologiques et performants et avec eux, l'intégration des nouvelles normes. Nous sélectionnons des enseignants spécialisés afin d'apporter une plus-value aux différents cours organisés, selon les branches. Le développement de machines et d'outils facili-

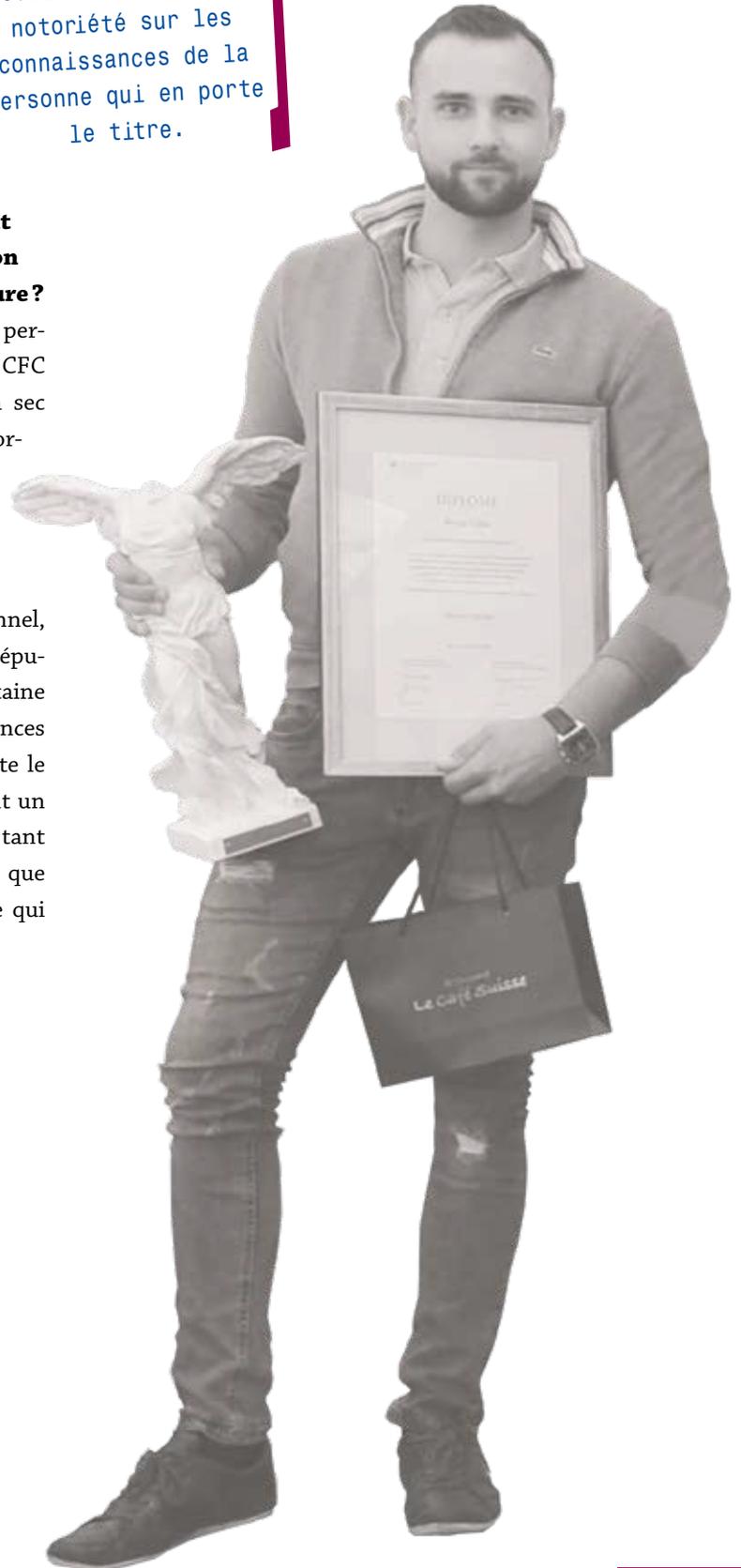
tant le travail sur les chantiers est également en évolution constante et nous nous devons d'assurer une formation adéquate et de qualité.

**Qu'auriez-vous envie de transmettre à des plâtriers qui hésitent à s'inscrire à la formation professionnelle supérieure ?**

J'encourage toutes les personnes au bénéfice d'un CFC de plâtrier constructeur à sec à se lancer dans cette formation professionnelle supérieure. Outre le fait qu'elle permet d'ouvrir de nombreuses portes dans le monde professionnel, une maîtrise fédérale est réputée pour révéler une certaine notoriété sur les connaissances de la personne qui en porte le titre. Cela ajoute également un enrichissement certain, tant sur le plan professionnel que personnel. Une expérience qui vaut la peine d'être vécue.

*Nathalie Montes  
Journaliste RP*

Outre le fait qu'elle permet d'ouvrir de nombreuses portes dans le monde professionnel, une maîtrise fédérale est réputée pour révéler une certaine notoriété sur les connaissances de la personne qui en porte le titre.





Le campus Spark

# Un nouvel écosystème pour la formation professionnelle

**A Genève, les plâtriers peintres de demain sont désormais formés sur le campus Spark de Plan-les-Ouates (GE). Un pôle de compétences unique et moderne qui mutualise les ressources et crée de nouvelles synergies.**

**S**park pour «Skills Park» ambitionne de créer des étincelles autour de collaborations uniques. Le tout nouveau campus de la zone industrielle de Plan-les-Ouates est un lieu de vie et d'échanges innovant. Il réunit un ensemble d'acteurs de la formation professionnelle initiale et continue, de la

formation académique, de la réinsertion professionnelle, et tout partenaire actif et innovant pour le développement des compétences de demain sur un seul site de trente-cinq mille mètres carrés. Scindé en deux bâtiments modernes, l'un est dédié à sept associations professionnelles, l'autre à la formation. Ils accueilleront sur trois et six étages, près de 1600 apprentis de 25 professions différentes du canton de Genève.

Projet d'envergure initié en 2017, propriété depuis 2020 de la Caisse interentreprises de prévoyance professionnelle,

la CIEPP, le campus a partiellement ouvert ses portes en septembre 2023. «Nous sommes en train de déménager notre centre de formation, et dès le 15 janvier 2024, tous les apprentis plâtriers peintres suivront leurs cours interentreprises à Plan-les-Ouates», explique Stéphane Locatelli, maître professionnel pour les métiers de la gypserie et peinture.

## **Quoi de neuf pour les plâtriers peintres ?**

Stéphane Locatelli décrit ces nouveaux locaux: «C'est un environnement beaucoup plus

agréable et lumineux que l'ancien centre de formation de Ternier. L'atelier de plâtrerie est beaucoup plus grand, soit 270 m<sup>2</sup> entourés de façades vitrées pour un confort de travail, tant pour les apprentis, les articles 32 (personnes sans qualification exerçant le métier depuis des années et souhaitant se présenter à l'examen final de CFC ou AFP), que les personnes qui souhaitent se perfectionner. » Un grand atelier de peinture comporte une cabine de giclage beaucoup plus spacieuse, 70 m<sup>2</sup> au lieu de 10 m<sup>2</sup> auparavant, et elle est mieux équipée avec une aspiration de la poussière par le sol. « Cet espace de giclage chauffé est par ailleurs commun à la formation des carrossiers, à la métallurgie ou au bois pour certaines pièces à gicler. Les synergies entre les professions sont précieuses grâce aux différentes compétences réunies sur le campus », précise Stéphane Locatelli. Le maître professionnel se réjouit aussi de pouvoir désormais stocker du matériel directement sur place. Autre avantage pour lui, la proximité des locaux de formation et de ceux de l'administration. Cadre attractif et dynamique pour les jeunes, et les associations, Spark offre encore un café-restaurant d'application, et un auditoire d'une capacité de 300 places avec une expérience audiovisuelle immersive et une connectivité haut débit. Un lieu idéal pour la formation continue, des conférences ou des assemblées générales, avec une scène de 45 m<sup>2</sup>. Une salle de réception modulable peut encore accueillir des ateliers ou des événements se-

lon les besoins, tout comme une ultime salle de 32 places adaptée à des formations hybrides, en présentiel et à distance.

### Un pôle de compétences pour l'avenir

Bien plus qu'un centre de formation, Spark est une vision. Véritable écosystème, il crée le terreau fertile pour développer les compétences de demain. Le président de la GPG, et de l'AF-GPG basée sur le campus, Gianluca Caragnano partage sa satisfaction: « L'actuel centre de formation construction de Ternier, au Petit-Lancy, est un site vétuste datant de plus de cinquante ans. Le campus Spark offre des locaux complètement neufs avec des outils modernes, et des technologies de pointe adaptées à la formation initiale et continue de nos membres. » L'entrepreneur souligne l'importance d'un tel site pour attirer les jeunes vers la profession de plâtrier peintre. Une enquête du SEFRI, le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation, révèle en effet que sur les 78 626 jeunes qui terminaient leur scolarité obligatoire à l'été 2022, 45 % ont suivi une formation initiale, et 42 % ont choisi un parcours de formation générale. Si la formation professionnelle initiale reste la voie la plus souvent choisie, sa part tend à baisser ces dernières années. Le président de la GPG confirme que son secteur peine aussi à recruter des apprentis, surtout en plâtrerie. Gianluca Caragnano est convaincu que le campus Spark, et son voisin proche, le centre de la fondation privée ForPro, sauront créer des synergies pour accompagner les jeunes et relancer



Atelier des peintres

la formation. ForPro accueille l'école d'horlogerie depuis la rentrée et prévoit d'héberger sur son site des entreprises du secteur industriel et artisanal, des start-ups, mais aussi plusieurs Lab, dont un LearningLab. Véritablement pensé pour accompagner et former les personnes tout au long de leur parcours professionnel, il sera ainsi ouvert aux apprentis qui souhaitent développer de nouvelles compétences, voir devenir entrepreneur. C'est ainsi tout un quartier de la zone industrielle de Plan-les-Ouates qui va se développer à son rythme grâce à l'élan de ses locataires et de ses visiteurs. Chacun est ainsi in-

« C'est un environnement beaucoup plus agréable et lumineux que l'ancien centre de formation de Ternier. L'atelier de plâtrerie est deux fois grand, soit 270 m<sup>2</sup> entourés de façades vitrées. »  
STÉPHANE LOCATELLI

tivité à s'approprier le site pour optimiser l'apprentissage et se perfectionner en multipliant les interactions interentreprises.

**Plus d'info et visite virtuelle :** <https://www.campus-spark.ch/>

Yannick Barillon  
Journaliste RP



Atelier des plâtriers



## Rockfon Color-all®

PLAFOND ACOUSTIQUE EN COULEUR

Solution acoustique en couleur disponible dans les 34 Couleurs du Bien-être exclusives de Rockfon pour inspirer et créer une décoration intérieure unique.



**HGC**  
POUR LA CONSTRUCTION

Les produits Rockfon  
sont distribués par  
notre partenaire HGC.

# Témoignages de clients satisfaits

## Comment Sorba informatique SA a transformé leur gestion de chantier?

**Depuis plus de 30 ans, SORBA INFORMATIQUE SA fournit des solutions numériques pour aider les entreprises du secteur de la peinture et plâtrerie à améliorer leur efficacité.**

La solution globale SORBA permet une saisie unique des données pour le devis, la facturation, la comptabilité financière et les salaires, évitant ainsi les doubles saisies. Grâce à une application mobile intuitive et un système GPS, la gestion de chantier permet un suivi complet des activités et des ressources sur les chantiers, de la facturation partielle à la facture finale.

La comptabilité complète de SORBA comprend la gestion des débiteurs, des créanciers et des salaires, ainsi que la solution de postcalculation mySORBA qui

facilite le controlling. Les entreprises peuvent consulter en un clic le résultat de leurs projets à tout moment et réagir en amont si les coûts d'un projet ne se développent pas comme prévu.

Balmelli SA, une entreprise de construction, de rénovation et de génie civil située dans l'arclémannique, avec plus de 50 collaborateurs, utilise le logiciel SORBA depuis 2004 pour la gestion de leurs devis et factures. En 2017, ils

L'équipe de SORBA est disponible pour des conseils personnalisés et une présentation du programme sans engagement.

ont ajouté les modules pour la comptabilité analytique, les salaires et les rapports journaliers sur tablette. « Dans un seul programme, nous avons accès aux heures des collaborateurs, aux matériaux, à nos factures et à toute la comptabilité. Nous avons une base de données unique pour tous les collaborateurs. », déclare Eric Risse, l'administrateur de l'entreprise.

Page & Fils SA, une entreprise du gros œuvre travaillant dans la construction de bâtiments, de villas et de monuments historiques, utilise également le logiciel SORBA pour gérer leurs projets. Frédéric Page, directeur de l'entreprise avec son frère Edouard Page, explique les avantages du logiciel SORBA pour les métrés, les suivis de chantiers et le calcul des coûts de revient des chantiers. « Nous savons à tout moment combien nous rapportent nos projets. », déclare-t-il.

En résumé, les clients du logiciel SORBA profitent des avantages suivants :

- Logiciel simple, facile d'accès et flexible.
- Saisie unique de toutes les

données et traitement ultérieur dans les différents modules.

- Les rapports saisis sont directement visibles au bureau, doubles saisies évitées.
- Traitement rapide des soumissions CAN ou propre texte.
- Transfert automatique des heures depuis le rapport journalier à la feuille des heures.

Mais ce n'est pas tout! Le logiciel SORBA offre également d'autres fonctionnalités qui font la différence :

- Plus de sécurité informatique et de flexibilité grâce à l'outsourcing de SORBA.
- La synchronisation automatique des données entre le bureau et le chantier
- La personnalisation du logiciel selon les besoins spécifiques de chaque entreprise.
- Le support technique compétent et réactif par téléphone ou par e-mail.

L'équipe de SORBA est disponible pour des conseils personnalisés et une présentation du programme sans engagement. N'hésitez pas à les contacter pour découvrir comment le logiciel SORBA peut vous aider à optimiser votre gestion de chantier et votre comptabilité.

Sorba



### Solutions isolées



### Solution globale



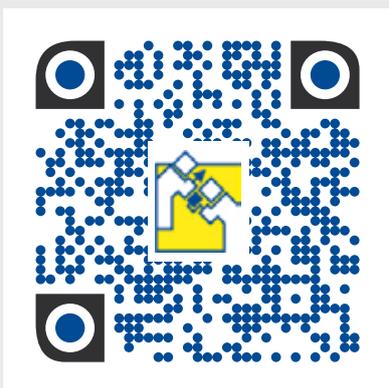
# FILMS PROMOTIONNELS



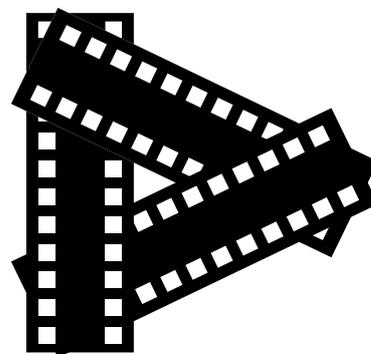
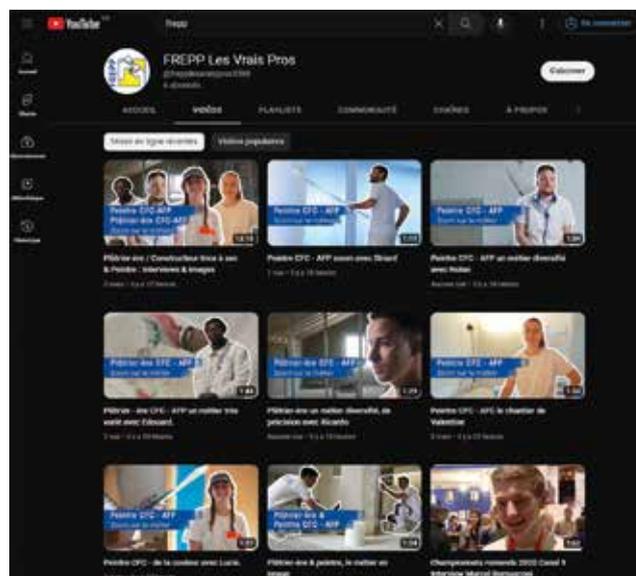
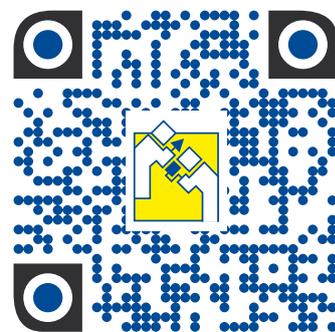
## INCIDENCES DES AUGMENTATIONS

PEINTURE, PLÂTRERIE  
ISOLATION PÉRIPHÉRIQUE

Afin que les prix offerts par les entreprises pour leurs travaux intègrent les augmentations qui interviendront dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la FREPP a établi un formulaire permettant à chaque entreprise, selon ses propres données, de déterminer la hausse qui est applicable sur ses prix 2023. Scannez et téléchargez le fichier Excel avec le QR-code ci-dessous ou depuis notre site internet : [www.frepp.ch](http://www.frepp.ch) > Activité



Découvrez les films réalisés à des fins promotionnelles pour les métiers de la plâtrerie et peinture



# Une nouvelle CCT du second œuvre romand

Comme évoqué dans notre édition d'octobre, les partenaires sociaux du second œuvre romand ont trouvé un accord pour une nouvelle convention collective de travail sur 4 ans (2024-2027). Les pourparlers ont débuté en 2022, mais l'an dernier aucun accord n'était intervenu et la CCT en vigueur avait été prolongée d'une année.

## SALAIRES

- 2024** Augmentation des salaires réels de **Fr. 0,70/heure** (en compensation partielle du renchérissement)  
Salaire **minima** de base porté à **Fr. 30.-** (+ Fr. 0,70)
- 2025** Augmentation des salaires de **Fr. 0,25/heure** (Fr. 0.15 rattrapage renchérissement 2023 + Fr. 0,10 de revalorisation)
- 2026** Augmentation des salaires de **Fr. 0,25/heure** (Fr. 0.10 rattrapage renchérissement 2023 + Fr. 0,15 de revalorisation)  
Salaire **minima** de base porté à **Fr. 31.-** (+ Fr. 1.-)
- 2027** Augmentation des salaires de **Fr. 0,25/heure** (Fr. 0.10 rattrapage renchérissement 2023 + Fr. 0,15 de revalorisation)

En 2023, les partenaires sociaux se sont mis à l'œuvre dès le début de l'année et, lors de la 4<sup>e</sup> séance de négociations fin septembre, sont finalement tombés d'accord pour la signature d'une CCT de 4 ans, renouvelable, dont les modalités sont les suivantes :

### Limitation des hauts salaires

Pour les salaires supérieurs à Fr. 36.- (classe A + 20 %), seule la moitié des augmentations prévues est obligatoire

### Renchérissement

Une augmentation automatique du renchérissement limitée à maximum 1,5 % de la classe A sera octroyée en fonction de l'évolution de l'IPC : indice fin août 2023 : 106.4 (base décembre 2020)

### Sous-traitance

Elle est limitée à un seul échelon.

### Flexibilisation de l'horaire de travail pour les salariés payés à l'heure

- 80 heures/+ 120 heures (la compensation de la moitié des heures doit être convenue d'entente avec le travailleur)

### Indemnité kilométrique

**Fr. 0,70/km** dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024

### Naissance d'un enfant

**1 jour de congé** (en plus des congés maternité et paternité prévus par la loi)

Le présent accord devra être formellement approuvé par les associations signataires. L'extension de l'augmentation des salaires 2024 sera requise immédiatement afin qu'elle soit effective au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

La nouvelle CCT romande du second œuvre 2024-2027 sera rédigée et soumise ensuite au SECO pour extension jusqu'à fin 2028.

Nous sommes persuadés que cette nouvelle CCT, qui garantit le maintien de la paix sociale, prévoit des conditions de travail favorisant le bon développement de nos métiers, représente un plus pour l'image de nos professions et le recrutement de futurs apprentis.

FREPP

Baptiste Monnard, président

Marcel Delasoie, directeur

## Salaires minimums romands 2024 dans la plâtrerie-peinture

Classe CE	Chef de chantier et contremaître	A + 10 %	33.00
<b>Classe A</b>	<b>dès la 3<sup>e</sup> année après apprentissage (CFC)</b>	<b>A</b>	<b>30.00</b>
	2 <sup>e</sup> année après apprentissage	A - 5 %	28.50
	1 <sup>re</sup> année après apprentissage	A - 10 %	27.00
Classe B	Ouvrier non qualifié avec 3 ans d'exp. / AFP	A - 8 %	27.60
	2 <sup>e</sup> année après AFP	B - 10 %	24.85
	1 <sup>re</sup> année après AFP	B - 20 %	22.10
Classe C	Manœuvre dès 22 ans	A - 15 % = C	25.50
	Manœuvre de 20 à 22 ans	C - 10 %	22.95
	Manœuvre moins de 20 ans	C - 15 %	21.70

# 88<sup>e</sup> assemblée générale de l'AFEPP

**Le comité de l'Association fribourgeoise des entreprises de plâtrerie et peinture (AFEPP) a donné rendez-vous à ses membres et invités au Moléson pour sa 88<sup>e</sup> assemblée générale.**



**L**e départ a été donné tôt le matin du vendredi 6 octobre 2023 afin de rejoindre l'Hôtel-Restaurant de Plan-Francey en funiculaire et partager un café croissant sous un soleil radieux. Puis les convives ont été priés de se rendre à l'intérieur pour participer aux assises des plâtriers et peintres fribourgeois.

André Guggiari, président de l'AFEPP, a ouvert la séance en remerciant tous les membres qui se sont déplacés puis en



présentant le programme de la journée, avant de passer la parole à Laurent Derivaz, secrétaire patronal, pour son rapport. Un rapport où il a notamment été question du renouvellement conventionnel, dont vous trouverez toutes les informations nécessaires en page 15 de ce magazine. Quelques explications ont également été données comme le rappel de l'obligation d'annoncer les postes vacants pour les plâtriers si le taux de chômage atteint les 5 %, chose qui n'est actuellement pas le cas.

## Formation

Gilles Perseghini, chef expert fribourgeois, a ensuite pris la parole pour faire le point sur la formation au sein de la corporation fribourgeoise. Et si l'on constate une augmentation de 27 % de nouveaux apprentis, il faut encore travailler et mieux les suivre dans leur cursus afin

d'augmenter le taux de réussite à l'examen final.

Pour les jeunes, ou moins jeunes, en difficulté scolaire ou provenant de l'immigration, il existe une nouvelle filière, le Préapprentissage d'intégration (PAI). La personne suit une année de cours, soit un jour de français par semaine et un jour de branches professionnelles toutes les deux semaines, ce qui lui permet de se familiariser avec l'école avant de commencer une formation AFP.

## La suite...

Le comité, qui a été reconduit pour deux années, a souhaité s'agrandir en accueillant Nicolas Clément en son sein. Ce dernier a été élu sous les applaudissements des membres. S'en sont suivis les quelques mots des invités Patrick Gendre, président de l'UPCF, Serge Andrey, doyen de l'EPAI et Baptiste Monnard, président de



## INTERVIEW

### André Guggiari, président de l'AFEPP

Quelles sont, selon vous, les clés pour surmonter les défis majeurs auxquels font face les entreprises ?

Je crois fermement en quelques clés essentielles pour les aborder. La formation demeure une priorité absolue. Investir dans le développement des compétences et assurer la formation continue sont des éléments-clés pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Notre centre de formation, le «Pole7», en est un exemple concret. De plus, il est crucial de maintenir un dialogue ouvert et constructif avec nos partenaires sociaux pour assurer des conditions cadres équitables pour toutes les entreprises.

Vous avez évoqué la conjoncture économique actuelle, comment l'AFEPP compte-t-elle soutenir ses membres dans cette période incertaine ?

Nous restons vigilants quant à l'évolution du marché et nous travaillons activement pour fournir un soutien adéquat. Nos actions se concentrent sur le maintien d'une cohésion au sein de notre réseau, en partageant les bonnes pratiques et en encourageant la collaboration entre les entreprises. De plus, nous œuvrons pour garantir des conditions équitables à travers les négociations de renouvellement de la CCT-SOR et en renforçant notre commission paritaire et l'inspectorat des chantiers.

Vous avez souligné l'importance des marges et du partenariat social. Comment faire pour maintenir des marges viables tout en respectant les impératifs sociaux ?

Nous sommes conscients que maintenir des marges viables est crucial pour la santé économique de nos entreprises, mais cela ne doit pas se faire au détriment du respect des impératifs sociaux. Notre stratégie repose sur la recherche de solutions équilibrées. Nous encourageons la transparence dans la fixation des prix, tout en valorisant les compétences techniques et le savoir-faire de nos entreprises. De plus, nous restons engagés à lutter contre la concurrence déloyale et le travail au noir qui affectent nos membres.

En conclusion, quel message souhaitez-vous adresser à nos lecteurs et aux acteurs économiques ?

Je vous invite tous à persévérer dans votre engagement à promouvoir les connaissances techniques et le savoir-faire de nos entreprises. Ensemble, nous pouvons surmonter ces difficultés en restant unis, en investissant dans la formation et en valorisant nos compétences. Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres pour leur engagement et leur soutien continu.



la FREPP qui est venu apporter les actualités et les salutations de l'association faitière romande.

La séance terminée, tous les convives ont été invités à prendre l'apéritif à l'extérieur avant de partager un repas fort sympathique.

*Xavier Saillen*

On constate une augmentation de 27 % de nouveaux apprentis, il faut encore travailler et mieux les suivre dans leur cursus afin d'augmenter le taux de réussite à l'examen final.

GILLES PERSEGHINI



De gauche à droite : Esteisy Thierrin (assistante administrative), Guido Fontana, André Guggiari, Nicolas Clément, Gilles Perseghini, Alexandre Bugnon et Laurent Derivaz (secrétaire patronal).

PEINTURES  
D'INTÉRIEUR



Hilde,  
Maître peintre



**TRANSFORMER CHAQUE  
MUR EN HIT!**

Tu aimes ton travail? Nous aussi!  
Avec les peintures intérieures Herbol,  
fais swinguer chaque projet.





La formation professionnelle à Morat

# Un pilier pour l'avenir

**La valeur de l'apprentissage n'est pas seulement une tradition, mais une pierre angulaire pour le développement professionnel des jeunes à Morat et dans ses environs. Avec une importance croissante accordée à l'éducation et à la formation, l'association des commerçants de Morat et ses entreprises locales ont uni leurs forces pour offrir des opportunités précieuses aux étudiants.**

L'apprentissage offre une plateforme solide pour lancer sa carrière. Il va au-delà d'une simple formation de base, offrant la chance de développer des talents spécifiques tout en acquérant une expérience pratique inestimable. C'est l'opportunité d'entrer dans le monde professionnel en tant que futur expert dans son domaine.

Depuis des décennies, les entreprises locales à Morat se sont engagées dans la formation d'apprentis dans une multitude de métiers, une tradition couronnée de succès. En partenariat avec le cycle d'orientation de la région de Morat, l'association des commerçants facilite désormais la transition des élèves vers la prochaine étape de leur vie professionnelle.

## Une initiative locale

Le salon des métiers, conjointement avec une brochure informative, vise à rapprocher les jeunes talents des entreprises locales. Cette initiative ne se limite pas aux élèves, mais offre également aux parents un aperçu précieux des places d'apprentissage disponibles.

Cette réussite n'aurait pas été possible sans l'engagement et la collaboration précieuse des élèves, de leurs parents, du comité de l'association des commerçants de Morat, de la direction de l'école OSRM, de l'orientation professionnelle et des entreprises formatrices. Ensemble, ils garantissent le succès continu du système de formation dual, une pierre angulaire du succès économique de la région de Morat.

C'est grâce à ces spécialistes régionaux dévoués que Morat prospère économiquement, car ils contribuent de manière significative à la création d'une main-d'œuvre compétente et diversifiée.

En somme, l'engagement en faveur de la formation professionnelle à Morat est bien plus qu'une simple tradition. C'est un investissement essentiel pour l'avenir, façonnant des générations de professionnels compétents et préparés pour les défis du monde moderne.

*Xavier Saillen*

C'est un investissement essentiel pour l'avenir, façonnant des générations de professionnels compétents et préparés pour les défis du monde moderne.

# RENAULT KANGOO VAN E-TECH 100% ELECTRIC

dès

## CHF 249.- / mois

avec garantie et entretien

open Sesame by Renault®: ouverture latérale de 1,45 m



Chez votre partenaire Renault dans  
votre région - toutes les adresses sur  
[rrg-partner.ch](http://rrg-partner.ch)

**RRG** Retail  
Renault Group

## WAGNER

# YELLOW WEEKS



# %

FC 3500

~~CHF 845.-~~ CHF 399.-

PP 90 EXTRA SKID

~~CHF 1'300.-~~ CHF 999.-

PS 3-20

~~CHF 2'095.-~~ CHF 1'550.-



FC 5500

~~CHF 849.-~~ CHF 699.-



PP 90 EXTRA CART

~~CHF 1'400.-~~ CHF 1'099.-



SF 23 PRO

~~CHF 2'900.-~~ CHF 2'200.-

VOM 30.10.2023 BIS 12.01.2024  
DU 30.10.2023 AU 12.01.2024  
DAL 30.10.2023 AL 12.01.2024

# L'insonorisation nécessite des percements planifiés et bien réalisés

**La planification et la réalisation de percements dans la construction sèche sont des défis qui concernent de plus en plus tous les acteurs de la construction. Ceci notamment en raison du degré de technicité toujours plus élevé dans tous les types de bâtiments. Cet article a pour but de présenter les défis, en particulier l'influence des perçages sur l'isolation acoustique.**

Les percements dans la construction sèche sont en soi des détails simples. Leur complexité n'apparaît souvent qu'après coup, lorsque des défauts apparaissent dans le cadre de l'utilisation du bâtiment ou que les exigences, notamment en matière d'isolation acoustique, ne sont pas ou pas suffisamment remplies. Lors de la constatation de tels problèmes, l'entrepreneur est souvent pointé du doigt et on exige une réparation aussi rapide que possible du prétendu dommage.

## **Bases et normes**

La planification et la réalisation des percements se basent sur de nombreuses normes,

directives et fiches techniques (voir encadré en page suivante) ainsi que sur les indications des fournisseurs et des détenteurs de systèmes. Pour satisfaire aux exigences posées aux systèmes de construction sèche, il faut donc non seulement respecter les dispositions ci-dessus, mais aussi tenir compte des directives de mise en œuvre des fournisseurs de systèmes. Souvent, l'exécutant sur le chantier n'est même pas conscient du nombre de réglementations qui influencent son travail.

La planification et la réalisation des percements se basent sur de nombreuses normes, directives et fiches techniques.





*Profilé trop court, statique de ce fait insuffisant, les tubes électriques empêchent un revêtement dans les règles de l'art.*

### Planification et exigences

Lors de la planification, la première pierre est posée pour répondre aux exigences en matière de statique, d'incendie, d'insonorisation et d'esthétique. Les paramètres statiques, de protection contre l'incendie et d'insonorisation peuvent être facilement définis par la recherche de systèmes en ligne de Rigips.

Mais ce n'est qu'une première étape dans la définition des valeurs requises. Les ouvertures telles que les portes, les fenêtres, les prises ou les percements d'aération peuvent réduire considérablement l'isolation acoustique des cloisons. Même les petits percements tels que les simples tuyauteries ou les câbles et prises électriques réduisent l'indice d'affaiblissement acoustique pondéré  $R_w$  d'une cloison.

Outre les passages des installations sanitaires, des conduites d'aération et des câbles électriques, il est souvent nécessaire d'aménager des ouvertures de révision dans les murs et les plafonds. Celles-ci permettent d'entretenir et de réparer les systèmes techniques du bâtiment. L'accessibilité et le dimensionnement des ouvertures jouent ici un rôle important.

Le choix des bons produits et systèmes pour répondre aux exigences d'insonorisation ne dépend donc pas uniquement de l'indice d'affaiblissement acoustique évalué d'une cloison sèche, mais bien plus du nombre de percages et d'ouvertures de service. Il convient d'en tenir compte lors de la planification en prévoyant des réserves correspondantes dans l'appel d'offres pour les exigences d'insonorisation des systèmes de cloisons. Dans le domaine de la planification de la construction sèche, il existe encore de grandes différences en ce qui concerne la qualité des appels d'offres. Dans ce domaine, des connaissances techniques appropriées permettent d'éliminer au préalable de nombreuses ambiguïtés et de définir un dimensionnement des systèmes et des produits conformes aux exigences.

### Le BIM comme solution aux problèmes

C'est justement dans ce champ de tensions, où différents corps de métier ont des interfaces communes et où les solutions ne sont souvent discutées qu'au moment de l'exécution sur le chantier, que des plateformes comme Buildup avec

## NORMES, DIRECTIVES ET FICHES TECHNIQUES APPLICABLES

D'une manière générale, les normes SIA 118/242 : 2012 Conditions générales pour les travaux de crépissage et de construction à sec, 242 Crépissage et construction à sec et 181:2020 Protection contre le bruit dans le bâtiment doivent être citées et respectées en tant qu'ouvrages réglementaires déterminants. En outre, les prescriptions de protection incendie AEAI de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie, qui comprennent la norme, la directive ainsi que les listes, explications, aides de travail et notices correspondantes, sont applicables pour satisfaire aux exigences dans le domaine de la protection incendie. La notice de protection incendie « Traversées d'éléments de construction formant un compartiment coupe-feu/200415 », en particulier, définit de manière simple et claire comment les traversées doivent être dimensionnées et réalisées en matière de protection incendie. Les fiches techniques de l'ASCM, n° 83 Conception et réalisation de raccords et de joints dans la construction sèche et n° 87 Éléments d'installations sanitaires dans les constructions sèches, constituent un complément important et judicieux qui rend de précieux services supplémentaires à l'entrepreneur.

BIM (Building Information Modeling) peuvent permettre une planification pratique dès le début.

Cela ne dispense toutefois pas le planificateur d'effectuer un contrôle des collisions. Cette fonction est désormais également disponible dans de nombreux outils de planification CAO. De cette manière, une planification prudente permet également de tenir compte de la sous-construction des systèmes de construction à sec et d'éviter ainsi des coupures de profilés inutiles ou des remplacements à installer ultérieurement.

### Réalisation et exécution

Si des percages doivent être réalisés dans des cloisons, il est important de savoir s'ils doivent passer par une cloison coupe-feu ou directement à travers la cloison ou le parement. Pour recevoir des modules de cloison coupe-feu en laine minérale ou en matériau similaire, l'évidement doit être réalisé dans l'épaisseur du parement.

La diminution de l'indice d'affaiblissement acoustique de l'ensemble de la construction murale due à l'évidement dépend donc non seulement des dimensions du percement, mais aussi de la performance d'affaiblissement acoustique de la cloison coupe-feu et de la performance de l'isolation des conduites.

Si des conduites traversent directement la cloison, il faut veiller à ce que l'isolation du vide soit bien ajustée et qu'il n'y ait pas de manques d'isolation. De plus, l'ouverture dans le parement doit à nouveau être fermée hermétiquement avec



*Les dégâts sont programmés d'avance : Le profilé de raccordement au plafond est découpé, les tuyaux électriques sortent du plafond au mauvais endroit. La première couche de plaques n'a pas été enduite.*

du plâtre dans l'épaisseur du parement afin d'éviter les ponts phoniques.

Les ponts acoustiques doivent être évités par des mesures constructives non seulement au niveau des percements, mais aussi au niveau de tous les raccords. Des profilés de raccordement au mur, au sol et au plafond doublés de bandes de feutre les rendent étanches par rapport à la surface adjacente. Les irrégularités importantes doivent être égalisées au préalable, par

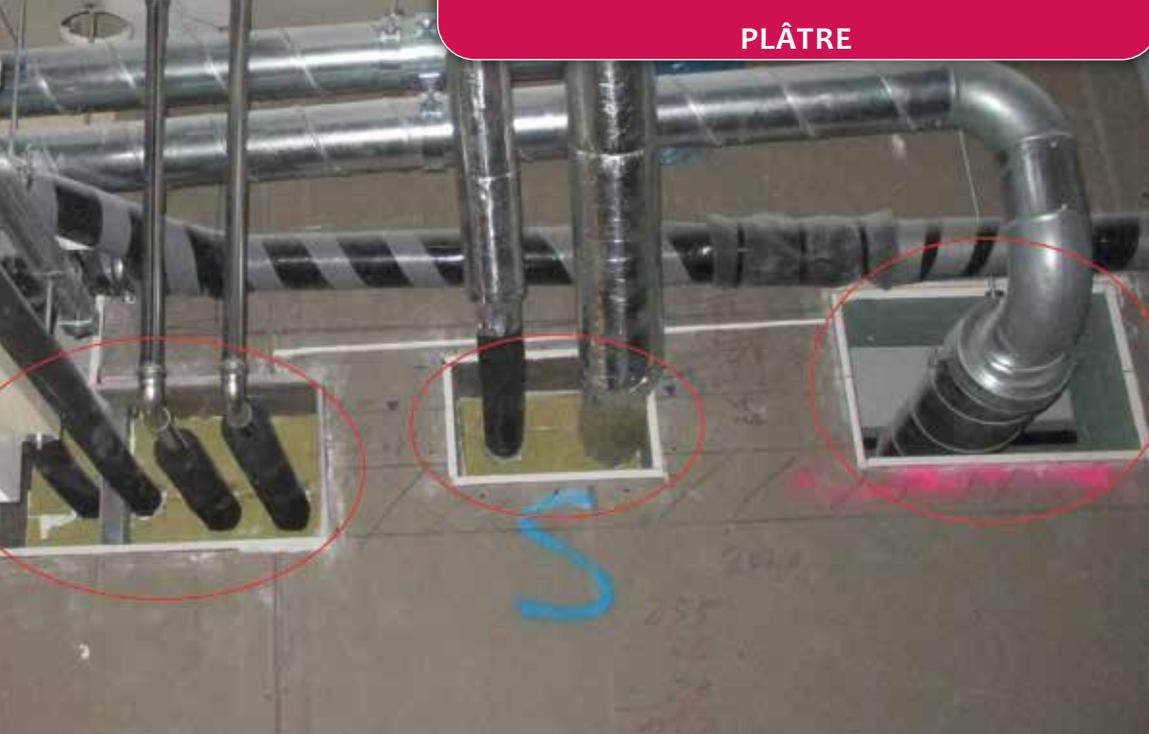
exemple avec le mastic pour joints et l'enduit de surface Vario de Rigips. Pour les raccords coulissants avec des exigences de protection incendie, cela peut se faire directement avec une application de matériau correspondante lors du montage du bloc de plâtre. Le parement doit également être rendu étanche dans la zone des raccords avec du mastic pour joints ou du mastic pour cloisons.

Les ponts acoustiques doivent être évités par des mesures constructives non seulement au niveau des percements, mais aussi au niveau de tous les raccords.



*Bloc de plâtre avec cavités vers le plafond, ponts phoniques prévisibles.*





À droite : cloison correctement réalisée pour l'installation de la cloison coupe-feu en laine minérale.

les exigences en matière d'isolation acoustique, ont pu être partiellement réfutés. Certes, malgré le choix d'un système de cloisons présentant l'indice d'affaiblissement acoustique requis, les exigences étaient loin d'être remplies. Il s'est toutefois avéré que l'installation de portes aux propriétés d'isolation acoustique trop faibles et d'une ventilation centrale de la pièce ainsi que la transmission des flancs par des éléments de façade préfabriqués n'avait pas été suffisamment prise en compte dans la planification. Bien qu'il ait travaillé proprement et soigneusement, le plâtrier avait également commis des erreurs, même si elles étaient minimales. Par exemple, il a simplement étanchéifié les blocs de plâtre au plafond avec du mastic. En raison de l'application insuffisante du matériau, de petites imperfections sont apparues sur les grandes irrégularités du plafond en béton apparent, laissant passer les bruits aériens.

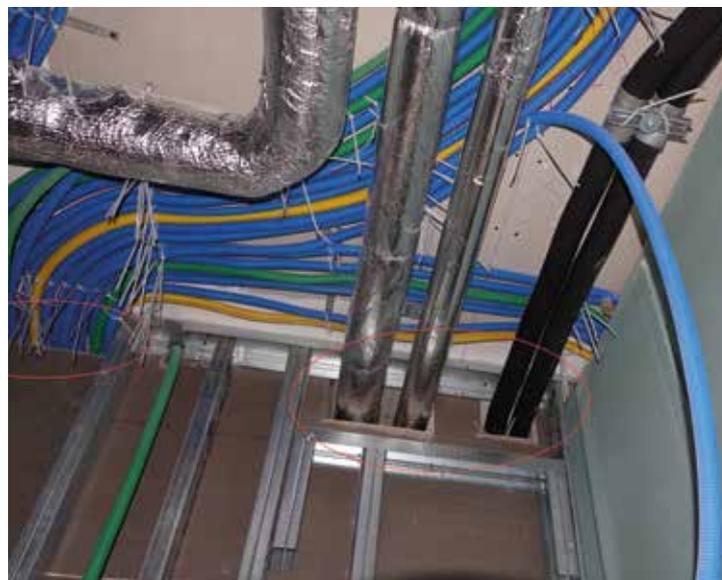
Il est toujours important que les différents corps de métier impliqués dans la réalisation des percements échangent entre eux.

Il est toujours important que les différents corps de métier impliqués dans la réalisation des percements échangent entre eux. C'est le seul moyen d'éviter que des fuites ne subsistent et ne posent des problèmes lors de l'utilisation ultérieure. La direction des travaux joue également un rôle important à cet égard, puisqu'elle doit assumer sa fonction de contrôle et prendre les éventuelles mesures qui s'imposent.

zones de raccordement peuvent notamment être détectées à l'aide de lamelles de contrôle. Les méthodes d'exclusion, par exemple en fermant les entrées d'aération ou en recouvrant les portes, les fenêtres et leurs zones de raccordement, permettent également d'identifier d'autres ponts acoustiques. Ainsi, dans un exemple, les reproches adressés au constructeur de cloisons sèches, selon lesquels il n'aurait pas respecté

#### Identification des défauts ou des dommages

En cas de réclamation, l'évaluation de la source des ponts acoustiques s'apparente souvent à la recherche d'une aiguille dans une botte de foin. Le phonomètre et la source de bruit permettent certes de vérifier l'isolation acoustique entre les différentes pièces ou par rapport à l'extérieur. Toutefois, ces instruments ne permettent pas à eux seuls de localiser précisément les ponts acoustiques. Les fuites dans les



Exemple d'occupation (trop ?) importante des tubes.

En outre, le plâtrier a laissé le parement de la première couche en continu dans la zone de la jonction avec la paroi du couloir et, pour permettre l'abaissement du plafond en cas de flexion excessive, il a raccourci le parement des 20 mm requis. Mais il n'a pas rempli l'évidement avec des matériaux compressibles pour l'étanchéité au bruit, comme par exemple avec de la laine minérale.

Outre les échanges entre les différents corps de métier, il est important de procéder à des contrôles réguliers afin de s'assurer que les mesures prises pour satisfaire aux exigences soient garanties.

Commission Plâtre  
Rigips SA



*Chemin de câbles passant à travers le profilé mural, dépenses supplémentaires dues à l'installation ultérieure d'un échangeur.*

### Conclusion

En résumé, une mauvaise planification lors de la construction et de la mise en œuvre d'une cloison ainsi que des percements nuit à l'insonorisation. Pour garantir les exigences en matière d'insonorisation, il faut une planification et une exécution minutieuses.

Pour garantir les exigences en matière d'insonorisation, il faut une planification et une exécution minutieuses.



*Raccord étanche au plafond du bloc de plâtre et étanchéité propre autour des passages de conduites.*



### Expérimentation du plâtre armé : Q2

Il y a une histoire insolite sur l'utilisation du plâtre dans la construction qui remonte à l'Antiquité romaine. Au 1<sup>er</sup> siècle après J.-C., un architecte romain nommé Vitruve a proposé une méthode pour construire des murs en plâtre solide et résistant en utilisant des toiles d'araignées.

Selon Vitruve, les toiles d'araignées étaient trempées dans du lait aigre, puis mises en couches entre les couches de plâtre pour renforcer le mur. Les toiles d'araignées étaient censées ajouter une résistance et une élasticité supplémentaires au plâtre.

Bien que cela puisse sembler étrange aujourd'hui, il y a des preuves que cette méthode était réellement utilisée dans la construction de certains bâtiments romains, tels que le temple de Jupiter à Baalbek, au Liban.

Cette technique a été largement oubliée au fil du temps, mais elle montre comment les ingénieurs et les constructeurs de l'Antiquité étaient capables d'expérimenter avec des matériaux insolites pour construire des bâtiments durables et solides.

Mario Manzini

Source : internet

# PARTENA

*pour la fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture.*

## Magnum-Partenaires



**AKZO NOBEL COATINGS AG**  
Industriestrasse 17a, 6203 Sempach Station  
[www.sikkens-center.ch](http://www.sikkens-center.ch)



**KNUCHEL FARBEN SA**  
Steinackerweg 11, 4537 Wiedlisbach  
[www.colorama.swiss](http://www.colorama.swiss)



**BOSSHARD-FARBEN AG**  
Infangstrasse 97, 8153 Rümlang  
[www.bosshard-farben.ch](http://www.bosshard-farben.ch)



**RUPF + CO. AG**  
Eichstrasse 42, 8152 Glattbrugg  
[www.ruco.ch](http://www.ruco.ch)



**CAPAROL FARBEN AG**  
Gewerbstrasse 5, 8606 Nänikon  
[www.caparol.ch](http://www.caparol.ch)



**SAINT-GOBAIN WEBER AG**  
Täferstrasse 11b, 5405 Baden-Dättwil  
[www.ch.weber](http://www.ch.weber)



**KARL BUBENHOFER SA**  
Hirschenstrasse 26, 9201 Gossau  
[www.kabe-peintures.ch](http://www.kabe-peintures.ch)



**SOCOL SA**  
Rue du Lac 24, 1020 Renens  
[www.socol.ch](http://www.socol.ch)



**KNAUF SA**  
Kägenstrasse 17, 4153 Reinach/BL  
[www.knauf.ch](http://www.knauf.ch)



**STO AG**  
Südstrasse 14, 8172 Niederglatt  
[www.stoag.ch](http://www.stoag.ch)



**FREPP**  
fédération suisse romande  
des entreprises de plâtrerie-peinture  
[www.frepp.ch](http://www.frepp.ch)

## LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité.

# IRES

## Medium-Partenaires



«Alle Werkzeuge für Malprofis»  
«L'outillage complet des peintres pros»

ALFONS HOPHAN AG  
[www.hola.ch](http://www.hola.ch)



vernis et peintures

DOLD AG  
[www.dold.ch](http://www.dold.ch)



Pinnsachen, Pinselwerkzeuge & mehr... Qualität für die Profis

PEKA Pinselfabrik AG  
[www.peka.ch](http://www.peka.ch) / [www.pekashop.ch](http://www.pekashop.ch)



VERNIS CLAESSENS SA  
[www.claessens.ch](http://www.claessens.ch)

## Basic-Partenaires

PERMAPACK AG  
[www.permapack.ch](http://www.permapack.ch)

FESTOOL SCHWEIZ AG  
[www.festool.ch](http://www.festool.ch)

GREUTOL SA  
[www.greutol.ch](http://www.greutol.ch)

TOUPRET SUISSE SA  
[www.toupretpro.ch](http://www.toupretpro.ch)

STORCH (SCHWEIZ) AG  
[www.storch.ch](http://www.storch.ch)

LANIT SA  
[www.lanit.ch](http://www.lanit.ch)



Le groupe de sponsors s'engage pour la formation et la formation continue des peintres et des plâtriers. Grâce à un concept de soutien à long terme et à la collaboration précieuse entre les membres du groupe de sponsors et la FREPP, les objectifs visés peuvent être réalisés de façon efficiente et orientée sur le but.

La FREPP recommande à ses membres de privilégier pour leurs activités commerciales les partenaires de l'association. **La FREPP remercie les partenaires pour leur engagement !**

[www.groupe-de-sponsors.ch](http://www.groupe-de-sponsors.ch)

BIENVENUE DANS  
LE MONDE  
KABE PEINTURES



## Pour que des idées originales deviennent de vraies innovations: KABE Peintures.

Stahlgießerei, Schaffhouse



Peintures bâtiment + crépi  
kabe-peintures.ch



KARL BUBENHOFER SA

# Algues et champignons : causes et solutions

## Multipliés par les systèmes composites d'isolation thermique

**Les constructions de mur traditionnelles telles que les murs pleins ou les murs à double paroi sans isolation extérieure ont toujours une certaine déperdition thermique. Ces façades sèchent plus rapidement.**

**L**a multiplication des systèmes composites d'isolation thermique est à l'origine d'un accroissement significatif du nombre de façades souillées par la prolifération d'algues et de champignons. Comme les façades modernes isolées ont une faible déperdition thermique, leur face extérieure reste plus fraîche, avec des conséquences négatives sur le séchage de la façade.

### **Une condensation apparaît pendant la nuit**

La condensation se crée sur les façades isolées, car la surface peut refroidir fortement. Par conditions défavorables, les faces nord et nord-ouest des façades sèchent ensuite très lentement et souvent, restent humides pendant des journées entières au terme desquelles algues et champignons se



*Façades souillées par la prolifération d'algues et de champignons*

développent. En règle générale, aucune façade n'est protégée contre les algues et les champignons.

### **Une contamination des façades n'est pas une imperfection due à l'artisan**

Les contaminations par des algues et des champignons ne sont pas des défauts au sens classique du terme. Les algues et les champignons sont prati-

quement présents partout dans la nature. Ils s'établissent principalement sur la face ombragée de falaises ou sur le côté exposé aux intempéries des troncs d'arbres.

En règle générale, aucune façade n'est protégée contre les algues et les champignons.





▶▶▶ **Que sont les algues ?**

**Certaines croissent même sur la glace et la neige**

Les algues sont des organismes monocellulaires avec un noyau d'une grosseur de 3 à 10 microns environ. Ce sont des plantes d'une grande diversité, composée de cellules individuelles ou de groupes cellulaires. Beaucoup d'algues vivent en eau de mer et en eau douce. Nous les rencontrons sous forme d'algues terrestres et aériennes. Certaines croissent sur la glace et la neige, d'autres survivent même dans des sources thermales jaillissant à 85°.

Les algues sont souvent disséminées par le vent.

**La photosynthèse**

A l'inverse des champignons, les algues peuvent absorber du gaz carbonique et synthétiser les nutriments avec l'aide de la lumière du soleil. Ce processus s'appelle la photosynthèse. Elles ne détruisent néanmoins pas le support, car elles subsistent sans nutriments supplémentaires.

*Entre algues et champignons : ces organismes sont d'une grande diversité. On appelle cela le bio-encrassement.*

Ainsi les algues constituent-elles un problème purement esthétique. Quand une façade est colonisée par les algues, nous parlons de bio-encrassement.

**Que sont les champignons ?**

**Les champignons peuvent endommager le support**

Les champignons sont de petites espèces de plantes qui, à l'inverse des algues, peuvent croître sans énergie solaire. Ce sont des organismes d'une grande diversité composés de cellules individuelles ou de

groupes cellulaires. Comme les algues, les spores des champignons peuvent être disséminées par le vent. Les champignons préfèrent les hauts de façades, car ils ont besoin, pour leur croissance, de sources de carbone provenant de substances organiques telles que l'amidon ou le sucre. Pour capter les nutriments utiles, les champignons sécrètent des enzymes, qui peuvent endommager le support. Sur des supports purement minéraux, les champignons ne croissent que si des nutriments tels que des algues mortes sont déjà présents.

**Un indice clair d'humidité**

La colonisation des façades par les algues et les champignons indique toujours une humidité du matériau ou de surface du support trop élevée ralentissant, voire empêchant le séchage de la façade.

**Les causes**

Les micro-organismes sont omniprésents et les substrats adaptés le sont également.

La colonisation des façades par les algues et les champignons indique toujours une humidité du matériau ou de surface du support trop élevée ralentissant, voire empêchant le séchage de la façade.



Cependant, seule une petite partie des façades est colonisée par les algues et les champignons. Pourquoi?

**Des facteurs environnementaux décisifs**

Les facteurs environnementaux sont décisifs pour la colonisation des algues et des champignons. Ainsi la température superficielle de la façade influence la croissance et la nature des micro-organismes. De faibles écarts de température peuvent être responsables de cette croissance. Le pH du support de la façade est décisif pour la nature des organismes colonisateurs; dans les zones fortement alcalines, nombreux ceux qui ne peuvent pas survivre.

L'environnement et la situation du bâtiment ont un effet essentiel sur une éventuelle prolifération végétale. Cours d'eau voisins, plaines, surfaces agricoles, arbres et arbustes à proximité de la façade, ombre et brouillard favorisent la colonisation par les algues et les champignons.



Support infesté de micro-organismes avant nettoyage.



Support après un lavage à la pression et un algicide.

Dans la plupart des cas, les défauts de constructions qui s'ajoutent à ces facteurs naturels ne font qu'aggraver la situation. Des avant-toits étroits ou inexistant, des évacuations d'eau insuffisantes (absence de goutte pendante), des raccords ou des jonctions non étanches (rebord de fenêtre, cochonnet de fenêtre, etc.) et la formation de rosée sur les façades isolées thermiquement ne sont que quelques-uns des facteurs d'influence.

Il n'est pas possible d'empêcher totalement la prolifération végétale, mais il est possible de la prévenir.

**Conditions préalables propices à la prolifération des algues et des champignons**

Les conditions préalables suivantes président toujours à la colonisation des algues, des lichens et des champignons :

- Humidité
- Nutriments assimilables
- Surfaces froides et isolées
- Substrat propice à la colonisation
- Présence d'algues et de champignons
- Facteurs environnementaux suffisants
- Qualité de l'air
- Situation du bâtiment/Lieu

Il n'est pas possible d'empêcher totalement la prolifération végétale, mais il est possible de la prévenir.

Prévenir la croissance des algues et champignons sur les façades

**Mesures constructives**

Un avant-toit suffisamment dimensionné protège la façade de l'excès d'humidité. La paroi extérieure se refroidit moins vite durant la nuit, protégeant ainsi le mur de la rosée.



Les facteurs environnementaux sont décisifs pour la colonisation des champignons et des algues.





### Surfaces lisses

Des surfaces de façade lisses protègent celle-ci de l'encrassement et empêchent ou retardent par conséquent la colonisation par les algues et les champignons. Les surfaces grossièrement crépies emmagasinent plus d'humidité et offrent fréquemment un terreau fertile pour les micro-organismes.

### Séchage suffisant des constructions neuves

Le séchage complet des matériaux des constructions neuves est une exigence particulièrement importante. L'humidité de construction présente dans les murs et les plafonds ou dalles provoque souvent un développement de champignons dans les pièces de vie.

### Les matériaux adaptés

En principe, il est conseillé d'utiliser exclusivement des matériaux de façade dont la capacité d'absorption de l'eau par capillarité reste très limitée. L'eau doit être tenue à distance de la façade. Les peintures de façade spécifiques avec utilisation

ciblée de matières actives biocides sont des techniques approuvées.

### Une bonne planification fait toute la différence

La construction et toutes les spécificités des interventions de multiples corps de métier doit se faire dans le respect du temps – des mois et parfois plus d'une année – et de l'aspect météorologique – choix des mois – afin que les toutes les opérations liées à l'humidité se fassent plutôt en bonne saison ou du moins permettent un séchage ou une ventilation des locaux suffisantes.

### Assainissement

### Il faut respecter impérativement les prescriptions suivantes

Si malgré tout, il y a des attaques d'algues ou de champignons, procéder comme suit pour l'assainissement :

- Commencez par déterminer la cause du phénomène.
- Réalisez éventuellement des adaptations dans la protection constructive : avant-toit, socles, renvois d'eau, etc.

- La prolifération végétale doit être éliminée par un nettoyage adapté à l'aide d'un jet à haute pression (important : la pression d'eau doit être adaptée au type de support)
- Sur la façade nettoyée, appliquer un produit algicide et fongicide pour éliminer les résidus d'algues, de champignons et de lichens. Ne pas rincer
- Contrôler toutes les étanchéifications et les joints et les remettre en état si nécessaire.
- Nettoyer les chéneaux et vérifier que l'eau de ruissellement sur la façade s'évacue correctement
- En cas de nouvelle couche de peinture, utiliser une peinture pour façades contenant un additif biocide encapsulé

### Bilan

Si les prescriptions ci-dessus sont respectées et que des enduits ou des peintures de haute qualité sont utilisés, le risque d'apparition d'algues ou de champignons peut être minimisé.

### Application sur nouvelle construction ou rénovation

### Sous-couche ou fond pénétrant

Sur un support très poreux correctement préparé, on applique un fond pénétrant à base d'eau (ou selon le support à base de solvants) avec un effet hydrofuge et consolidant, spécialement conçu pour les supports minéraux absorbants. Sur les supports à faible porosité, la première couche peut être mélangée à 10 % de fond pénétrant à l'eau.

Si les prescriptions sont respectées et que des enduits ou des peintures de haute qualité sont utilisés, le risque d'apparition d'algues ou de champignons peut être minimisé.



### Couches de finition

Sur les façades correctement préparées, il est recommandé d'appliquer deux couches de peinture pour façade (ouverte à la vapeur d'eau) renforcée par des additifs fongicide et algicide encapsulés

Les surfaces crépies présentant des microfissures ou des différences structurales peuvent être préalablement enduites d'une couche de fond renforcée avec des composants de quartzite. Il est également possible d'ajouter des fibres dans les peintures pour le pontage des microfissures.

### Matières actives microencapsulées pour la protection du film

La micro-encapsulation avec des biocides est une technologie innovante, utilisée entre autres pour contrôler le lessivage des biocides.

L'encapsulation des matières actives, par exemple dans les peintures de façade, a permis de réduire significativement l'importante déperdition de biocides par lessivage dès les premiers mois d'exposition aux intempéries.

Cette technique permet soit de réduire la concentration de biocides, soit à concentration égale, de prolonger la durée de protection active. Les fabricants de peinture utilisent depuis de nombreuses années déjà des biocides microencapsulés pour la protection du film.

La micro-encapsulation avec des biocides est une technologie innovante, utilisée entre autres pour contrôler le lessivage des biocides.

CADLP  
**C'EST  
AUSSI DE LA  
PEINTURE!**

## LES PETITES VACHES EN BOIS LE REFLET DE LA SUISSETUDE

Hofsetten bei Brienz est un village un peu rêveur, magnifique, tout près des eaux turquoise du lac de Brienz et au pied des plus belles montagnes suisses.

C'est de là qu'elle vient, la vache en bois culte avec ses taches rouges : la vache originale Trauffer. Fabriquée à la main avec beaucoup d'amour par la troisième génération, l'histoire de la petite vache en bois a démarré en 1938, Alfred étant sculpteur d'ours qualifié et a trouvé sa vocation en taillant des vaches à la main alors que Rosa les peignait. Aujourd'hui, mondialement connue, cette société continue à fabriquer des vaches comme des jouets en bois et c'est des millions de ces petits monuments qui font la joie des petits et des grands.

Chaque pièce est unique et chaque figurine est découpée et poncée à la main puis peinte à la main par plus de 35 travailleuses et travailleurs à domicile. Les bois certifiés 100 % suisse sont soit de l'épicéa soit du tilleul. Les peintures utilisées principalement de la gouache et des peintures acryliques sont totalement inoffensives pour la santé des enfants.

Il y a longtemps que la vache en bois n'est plus seulement un symbole de travail manuel, de durabilité et de tradition et il y a longtemps qu'elle est plus qu'un jouet, elle représente la suissetude car tellement d'entreprises de ce pays l'ont choisie comme symbole et comme cadeau publicitaire.

Pierre-Yves Correvon



Techno GR

Pierre-Yves Correvon

Sources : Bosshard-Farben AG

Photos : PYC





Solution logicielle globale pour les entreprises de plâtrerie et peinture



[www.sorba.ch](http://www.sorba.ch)



swiss made software

DECEMBRE ET JANVIER RABAIS -20%

ESCABEAUX SIMPLES ET DOUBLES



Nombre marches	Hauteur travail	Promotion CHF HT	
3	2,65 m	117.-	93.60
4	2,88 m	153.-	122.40
5	3,12 m	166.-	132.80
6	3,36 m	201.-	160.80
7	3,59 m	231.-	184.80
8	3,82 m	274.-	219.20
9	4,05 m	298.-	238.40
10	4,28 m	331.-	264.80
11	4,52 m	368.-	294.40
12	4,76 m	401.-	320.80

Nombre marches	Hauteur travail	Promotion CHF HT	
2 x 3	1,83 m	96.-	76.80
2 x 4	2,07 m	118.-	94.40
2 x 5	2,31 m	140.-	112.00
2 x 6	2,55 m	161.-	128.80
2 x 7	2,79 m	195.-	156.00
2 x 8	3,03 m	215.-	172.00
2 x 9	3,27 m	242.-	193.60
2 x 10	3,51 m	274.-	219.20
2 x 11	3,75 m	305.-	244.00
2 x 13	4,21 m	368.-	294.40



Paiement comptant à la commande ou à l'enlèvement. Prix valables en décembre et janvier, hors taxes et livraison



Accès & Elévatique SA

Ch. Mont-de-Faux 2 • 1023 Crissier • [info@elevatique.ch](mailto:info@elevatique.ch)  
☎ 021 711 77 77 • ☎ 021 711 77 78 • [www.elevatique.ch](http://www.elevatique.ch)

LA SOLUTION LA PLUS RAPIDE POUR LA FINITION DE TOUS LES PETITS TRAVAUX



dimaTEC<sup>SA</sup>  
The Airless company

Ultra<sup>®</sup> QuickShot™

- > Une finition airless parfaite
- > Gâchette à réponse instantanée
- > Portabilité & commodité



Développez plus

KÄRCHER



BRING BACK THE WOW.

Votre partenaire pour les tâches de nettoyage du secteur de la peinture et de la plâtrerie.

[kaercher.ch](http://kaercher.ch)



fédération suisse romande  
des entreprises de plâtrerie-peinture  
**FREPP**

## Bulletin d'inscription aux cours PERCO et 5 à 7

L'entreprise

.....

Adresse

.....

Téléphone

.....

e-mail

.....



inscrit pour le **COURS PERCO** du  
(de 14 h à 19 h)

Mardi 6 février 2024, Tolochenaz (VD)  Mardi 27 février 2024, Fribourg

membre d'une association de la FREPP

Fr. 250.- (la cotisation d'adhésion à la solution de branche de 200 francs est prise en charge par l'association)

non-membre d'une association de la FREPP

Fr. 700.- (Fr. 500.- + Fr. 200.- de cotisation d'adhésion)



inscrit pour le **COURS 5 À 7 Edex** du  
(de 17 h à 19 h)

Mardi 20 février 2024, Tolochenaz (VD)  Jeudi 29 février 2024, Fribourg

membre d'une association de la FREPP

Fr. 30.-

non-membre d'une association de la FREPP

Fr. 50.-

**Les cours 5 à 7 sont ouverts uniquement aux PERCO.**



Prénom

.....

Nom

.....

Date de naissance

.....



Lieu et date

.....

Timbre et signature

.....

Une confirmation ainsi que toutes les informations relatives à ces cours seront adressées en temps voulu aux personnes inscrites. Selon les inscriptions, nous nous réservons le droit de dédoubler, regrouper ou annuler un/des cours.

**Ce bulletin d'inscription est à retourner à la FREPP pour le jeudi 25 janvier 2024 au plus tard à**

Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion  
ou par e-mail à [romy.hintz@frepp.ch](mailto:romy.hintz@frepp.ch)



Afin d'optimiser  
l'organisation  
de cette collecte

**INSCRIVEZ-VOUS  
IMPÉRATIVEMENT**

via le formulaire  
ci-contre jusqu'au

**26 JANVIER 2024**

et tâchez d'être  
le plus précis possible  
dans vos annonces  
de quantités.

Vous recevrez ensuite  
une heure de passage.

**MERCI DE  
VOTRE  
COOPÉRATION**

# Collecte 2024 des déchets spéciaux

Pour la 19<sup>e</sup> année consécutive, la FREPP offre à toutes les entreprises de plâtrerie-peinture de Suisse romande une solution avantageuse à la question de l'élimination des déchets et soldes de peinture qui est soumise à une législation contraignante rendant l'opération de plus en plus complexe et coûteuse. Pour ce faire, des collectes de peintures avec et sans solvants, ainsi que de bidons vides en métal ou PVC, sont mises sur pied dans les cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud, aux dates et heures indiquées dans le tableau ci-dessous.

La FREPP vous propose, à travers cette collecte, une solution simple et peu coûteuse pour éliminer vos déchets de peinture, en espérant que vous serez nombreux à pouvoir en profiter.

Les déchets de peinture et les bidons vides seront facturés par la FREPP qui, en prenant en charge les frais de transport, de main-d'œuvre pour le tri et l'établissement des documents de suivi, peut faire bénéficier ses membres de tarifs préférentiels :

**Action « Membres »  
50% sur les prix  
affichés pour les  
membres FREPP**

	<b>MEMBRES FREPP Fr.</b>	<b>NON-MEMBRES FREPP Fr.</b>
Peinture sans solvants (bidons en plastique, y c. crépis en bidon)	<b>0,40 le kg</b>	0,65 le kg
Peinture avec solvants	<b>1,30 le kg</b>	1,75 le kg
Bidons vides en métal	<b>0,80 le kg</b>	1,10 le kg
Bidons vides en plastique	<b>0,50 le kg</b>	0,90 le kg

## Régions

## Dates et heures

## Lieux de réception

Valais central	Mardi 6 février 2024 <b>08 h 00 à 11 h 00</b>	ENEVI – Promenade des Berges 10 <b>1958 Uvrier</b>
Genève	Jeudi 8 février 2024 <b>08 h 00 à 16 h 00</b>	Jaquier Services SA – Route du Bois de Bay 26 <b>1242 Satigny</b>
Montagnes neuchâteloises	Mardi 13 février 2024 <b>08 h 00 à 11 h 00</b>	VADEC – Rue de l'Industrie 39 <b>2300 La Chaux-de-Fonds</b>
Vaud	Jeudi 15 février 2024 <b>08 h 00 à 11 h 00</b>	TINGUELY RECYCLAGES SA – Route des 3 Ponts – <b>1024 Ecublens</b>
Fribourg	Mardi 20 février 2024 <b>08 h 00 à 16 h 00</b>	SOGETRI SA – Route des Tuileries 9 <b>1754 Rosé</b>
Chablais – Riviera	Jeudi 22 février 2024 <b>08 h 00 à 11 h 00</b>	SATOM – Route Bœufferrant-Nord 16 <b>1870 Monthey</b>



En participant à la collecte des déchets spéciaux de la FREPP, vous recevrez une attestation de bonne pratique en matière d'environnement.



**Prise en charge**

Pour faciliter et accélérer la prise en charge de vos déchets, nous vous prions de tenir compte de ce qui suit :

- les déchets de peinture seront amenés dans leur emballage d'origine (fonds de bidons et bidons partiellement pleins),
- les bidons de peinture avec et sans solvants ainsi que les bidons vides en métal ou en plastique seront préalablement triés et feront l'objet de lots bien séparés,

- pour des raisons de pesage, il est souhaitable que les grandes quantités fassent l'objet de deux voyages (avec et sans solvants) bien distincts,

**Autres déchets**

Nous vous encourageons à profiter de l'occasion pour amener également d'autres déchets qui encombrant votre dépôt.

FREPP

**TYPE DE DÉCHETS EN EMBALLAGE D'ORIGINE**

par kg

Acides	Fr. 1,50
Bases, eaux résiduelles, alcalin	Fr. 0,75
Liquides photos	Fr. 0,70
Solvants, produits nettoyage, white-spirit	Fr. 0,70
Huiles de moteur et d'engrenage, huiles minérales	Fr. 0,20
Huiles végétales	Fr. 0,65
Absorbants souillés (filtres)	Fr. 0,75
Chiffons et étoupes souillés de produits dangereux	Fr. 1,00
Emballages vides souillés de produits dangereux	Fr. 1,00
Ampoules à vapeur métallique	Gratuit
Tubes fluorescents (néons)	Gratuit
Déchets contenant du mercure métallique	Fr. 10,00
Piles	Gratuit
Batteries de voitures (accumulateurs au plomb)	Gratuit
Antiparasitaires	Fr. 2,50
Produits ménagers	Fr. 2,50
Produits chimiques avec indication du produit	Fr. 2,50
Médicaments périmés à trier	Fr. 2,50
Frais administratifs par type de déchets et par documents de suivi	Fr. 25,00

Ces prix s'entendent transport compris, TVA et participation à la taxe fédérale RPLP de Fr. 0,032/kg en sus.



**COLLECTE DES DÉCHETS SPÉCIAUX**

Nom de l'entreprise: .....  Membre FREPP, rabais de 50 %

Date et lieu du dépôt:  Valais central (06.02.2024)  Vaud (15.02.2024)  
 Genève (08.02.2024)  Fribourg (20.02.2024)  
 Montagnes neuchâteloises (13.02.2024)  Chablais/Riviera (22.02.2024)

Peinture avec solvant	Peinture sans solvant	Bidon vide en métal	Bidon vide en plastique	Autres déchets en gd quantité
-----------------------	-----------------------	---------------------	-------------------------	-------------------------------

Quantités .....  
 kg kg nbre nbre kg

Date ..... Timbre et Signature .....

**A retourner pour le vendredi 26 janvier 2024 au plus tard** à la FREPP, Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion ou par e-mail à romy.hintz@frepp.ch.

# NOS PARTENAIRES

pour le perfectionnement professionnel



**FREPP**

fédération suisse romande  
des entreprises de plâtrerie-peinture  
[www.frepp.ch](http://www.frepp.ch)

## LES VRAIS PROS!

... mettent en œuvre des matériaux de qualité...

# Formation professionnelle supérieure

La FREPP - Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, en collaboration avec l'ASEPP - Association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres, est l'organe responsable des différents examens pour les cursus de la formation professionnelle supérieure de peintre et plâtrier constructeur à sec, soit chef de chantier, brevet fédéral de contremaître et maîtrise fédérale.

Les dates d'examen à venir sont diffusées dans votre magazine professionnel ainsi que sur le site internet [www.frepp.ch/formation/formation-professionnelle-superieure](http://www.frepp.ch/formation/formation-professionnelle-superieure). Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le secrétariat de la FREPP.

## Prochaines dates d'examen

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser au secrétariat de la FREPP - Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion, [xavier.saillen@frepp.ch](mailto:xavier.saillen@frepp.ch), [www.frepp.ch](http://www.frepp.ch)

### Peintre

#### Chef de chantier

Examen écrit: 20 et 27 janvier 2024 (matin)  
Examen oral: 20 et 27 janvier 2024 (après-midi)  
Examen pratique: 8 et 9 février 2024 (journée)

#### Brevet fédéral de contremaître

Examen écrit: 6 et 13 avril 2024 (le matin)  
Examen oral: 6 et 13 avril 2024 (l'après-midi)  
Travail de projet: 12 avril 2024  
Examen pratique: 5 avril 2024 (journée)

### Plâtrier constructeur à sec

#### Chef de chantier

✓ Examen oral: 3, 4 et 5 octobre 2023 (durant les cours)  
✓ Examen pratique: 9, 10, 11 et 12 octobre 2023 (journée)  
Examen écrit: 11 et 12 janvier 2024 (matin)

#### Brevet fédéral de contremaître

Examen pratique: 25, 26, 27 et 28 mars 2024 (journée)  
Examen oral: Durant l'examen pratique

## 2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup> examen sous l'ancien règlement pour les échecs de 2023

#### Brevet fédéral de contremaître peintre

Retour des travaux de brevet: 2 avril 2024  
Présentation et entretien professionnel: 25 mai 2024

#### Maîtrise fédérale de contremaître peintre

Retour des travaux de diplôme: 2 avril 2024  
Présentation et entretien professionnel: 25 mai 2024

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Examen de brevet fédéral de « Contremaître peintre, responsable d'exploitation »

### Participant(e)

Politesse: Mme Mlle M. N° AVS:  
Nom: Prénom:  
Adresse:  
NPA: Localité:  
Canton: Pays:  
Tél.: e-mail:  
Etat civil: Célibataire Marié Divorcé  
Date de naissance: jour mois année Nationalité:  
**ORIGINE** - Commune: Canton/Pays:  
Banque/Poste: IBAN:

### Activité professionnelle

Profession actuelle: Taux d'activité:  
CFC de: Année: Canton:  
Autres certificats, brevets ou diplômes obtenus: Année:  
Année:  
Année:  
Année:

### Employeur

Raison sociale:  
Rue:  
Case postale: NPA: Localité:  
Canton: Tél.:

### VEUILLEZ JOINDRE, À VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION, UNE COPIE DE:

- votre pièce d'identité officielle (passeport, carte d'identité)
- vos certificats fédéraux de capacité (CFC)
- votre certificat de Chef de chantier ASEPP/FREPP
- vos attestations de travail justifiant les activités professionnelles (voir 3.31 du règlement d'examen)

Lieu et date.:

Signature:

*(Par ma signature, je confirme l'exactitude des renseignements écrits ci-dessus.  
Vos documents d'inscription restent en possession de la FREPP.)*

Retournez ces documents à:

**FREPP - Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture**  
Service de la formation - Rue de la Dent-Blanche 8 - 1950 Sion  
xavier.saillen@frepp.ch - T 027 322 52 66



# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Examen de brevet fédéral de «Contremaître plâtrier constructeur à sec»

### Participant(e)

Politesse: Mme Mlle M. N° AVS:  
Nom: Prénom:  
Adresse:  
NPA: Localité:  
Canton: Pays:  
Tél.: e-mail:  
Etat civil: Célibataire Marié Divorcé  
Date de naissance: jour mois année Nationalité:  
**ORIGINE** - Commune: Canton/Pays:  
Banque/Poste: IBAN:

### Activité professionnelle

Profession actuelle: Taux d'activité:  
CFC de: Année: Canton:  
Autres certificats, brevets ou diplômes obtenus: Année:  
Année:  
Année:  
Année:

### Employeur

Raison sociale:  
Rue:  
Case postale: NPA: Localité:  
Canton: Tél.:

### VEUILLEZ JOINDRE, À VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION, UNE COPIE DE:

- votre pièce d'identité officielle (passeport, carte d'identité)
- vos certificats fédéraux de capacité (CFC)
- votre certificat de Chef de chantier ASEPP/FREPP
- vos attestations de travail justifiant les activités professionnelles (voir 3.31 du règlement d'examen)

Lieu et date.:

Signature:

*(Par ma signature, je confirme l'exactitude des renseignements écrits ci-dessus.  
Vos documents d'inscription restent en possession de la FREPP.)*

Retournez ces documents à:

**FREPP - Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture**  
Service de la formation - Rue de la Dent-Blanche 8 - 1950 Sion  
xavier.saillen@frepp.ch - T 027 322 52 66



## COURS DE PERFECTIONNEMENT

## NEUCHÂTEL

**Inscription et informations:** [www.forma2.ch](http://www.forma2.ch) - [info@forma2.ch](mailto:info@forma2.ch) - T 032 931 18 14

### NOUVEAUTÉS POUR LES SYSTÈMES D'ISOLATION EXTÉRIEURE

- Description:** Le but de la conférence est de vous présenter des solutions innovantes pour les systèmes d'isolation extérieure. Un programme détaillé sera élaboré durant l'été 2024 en fonction de l'actualité.
- Qui:** Personnes chargées de la conception et de la réalisation de travaux, tout professionnel intéressé par des produits et des techniques innovants.
- Lieu:** ANEPP, rue des Noyers 11, 2000 Neuchâtel
- Dates:** 22 octobre 2024
- Horaires:** De 17 h 00 à 19 h 00
- Formateur:** Leonel Nogueira (Weber - Marmoran)



### AUTOCAD - DESSIN ASSISTÉ PAR ORDINATEUR

- Description:** Apprendre à maîtriser les outils de base du logiciel AutoCad. Introduction de base sur gestionnaire Windows. Généralités du logiciel AutoCAD
- Découverte et utilisation des outils de base
  - Dessin prototype - Configuration du traçage - Traçage sur imprimante.
- Qui:** Tous les professionnels des métiers du bâtiment.
- Lieu:** CPNE-BC, Colombier
- Durée:** 15 soirées, soit 45 périodes
- Horaires:** De 17 h 55 à 20 h 10
- Formateur:** Enseignant du CPNE-BC

### PLATEFORMES ÉLÉVATRICES

- Description:** Les participants sont formés en théorie et en pratique sur la réglementation, la mise en service conforme, le déplacement et la manipulation de la plateforme. Une certification (IPAF) est remise à l'issue du cours pour les catégories 1A/1B/3A/3B.
- Qui:** Toute personne appelée à utiliser une plateforme élévatrice.
- Lieu:** Cornaux, Savagnier ou Fleurier selon conditions.
- Dates:** Programmées durant 2024
- Durée:** 1 jour
- Formateur:** Christian Kläy (Cornaux), UP Group SA (Savagnier) ou Jean-François Navaux (Bernard Frei & Cie SA, Fleurier)



## COURS DE PERFECTIONNEMENT

## NEUCHÂTEL

Inscription et informations : [www.forma2.ch](http://www.forma2.ch) - [info@forma2.ch](mailto:info@forma2.ch) - T 032 931 18 14

**CHARIOTS ÉLÉVATEURS**

**Description:** Plusieurs formations débouchant sur une reconnaissance officielle pour la conduite de chariots élévateurs vous sont proposées pour répondre à vos besoins. Selon votre expérience personnelle, vous pouvez choisir un cours pour débutant, une formation intensive ou un perfectionnement (S2, R1, R2, R3 et R4).

**Qui:** Personne souhaitant suivre une formation sur l'utilisation des chariots élévateurs et souhaitant obtenir une reconnaissance officielle.

**Lieu:** Centre de formation de l'entreprise Bernard Frei & Cie SA, rue des Moulins 22, 2114 Fleurier

**Dates:** Programmées en 2024

**Horaires:** Selon le cours choisi

**Formateur:** Jean-François Navaux (Navaux Services)

**SÉCURITÉ INCENDIE**

**Description:** Ce cours est conçu pour répondre aux attentes spécifiques du secteur de la construction. Il comprendra une heure de théorie sur le feu et la présentation des moyens d'extinction et une heure de pratique à l'extinction avec un extincteur et une couverture sur des feux réels.

**Qui:** Travailleurs du second œuvre souhaitant se former en matière de sécurité incendie.

**Lieu:** Centre de formation de FormaMed Sàrl, Cortaillod

**Dates:** Consultez Forma2

**Horaires:** De 9 h 45 à 11 h 45

**Formateur:** FormaMed Sàrl

**ACCIDENTS DE CHANTIER, PREMIERS SECOURS**

**Description:** Ce cours de premiers secours est conçu pour répondre aux attentes spécifiques des travailleurs dans la construction. Il comprend une partie théorique et des mises en situation. Les éléments suivants seront travaillés: sécurité, alarme, approche d'une victime consciente, chutes, plaies, hémorragies, amputations, brûlures, empalements et fractures.

**Qui:** Travailleurs du second œuvre souhaitant se former en matière de premiers secours.

**Lieu:** Centre de formation de FormaMed Sàrl à Cortaillod

**Dates:** Mardi 13 février 2024. D'autres dates peuvent être programmées en 2024.

**Horaires:** De 8 h 00 à 12 h 00

**Formateur:** FormaMed Sàrl

**ACCIDENTS DE CHANTIER, MISE À NIVEAU**

**Description:** Ce cours de premiers secours est conçu pour consolider les connaissances acquises dans le cours «Accidents de chantier, premiers secours». La formation porte majoritairement sur des exercices pratiques: réanimation; victimes inconscientes avec la pratique de la PLS; soins d'urgence en présence d'une plaie, d'une hémorragie, d'une fracture ou d'une brûlure thermique ou chimique.

**Qui:** Personnes ayant suivi le cours «Accident de chantier, premiers secours» souhaitant renouveler leur formation.

**Lieu:** Centre de formation de FormaMed Sàrl à Cortaillod

**Dates:** Mercredi 14 février 2024. D'autres dates peuvent être programmées en 2024.

**Horaires:** De 8 h 00 à 12 h 00

**Formateur:** FormaMed Sàrl

# COURS DE PERFECTIONNEMENT

## VALAIS

### Inscription et informations :

Bureau des métiers - Rue de la Dixence 20 - CP 141 - 1950 Sion - T 027 327 51 20 - F 027 327 51 80  
 tfc@bureaudesmetiers.ch - www.formationbm.ch

### LEVAGE ET ÉLINGAGE

Description: Obligatoire par la SUVA depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Règles de base, lois, décrets, directives – Capacités de charge – Connaissance et emploi des moyens de levage – Exercices pratiques.

Qui: CFC de plâtrier, peintre ou plâtrier-peintre  
 Lieu: Centre de formation SpanSet, 1920 Martigny  
 Dates: 30 janvier 2024  
 Horaires: De 8 h 00 à 17 h 00  
 Formateur: Entreprise SpanSet SA

### TRAITEMENT DES BOIS

Description: Contrôle des supports – Protection curative et protection préventive – Les couches de fond – Les glacis pour bois – Les spécialités – Visite de l'usine.

Qui: CFC de plâtrier, peintre ou plâtrier-peintre  
 Lieu: Bosshard Farben AG, 8000 Zürich  
 Dates: 1<sup>er</sup> et 2 février 2024  
 Horaires: De 8 h 00 à 17 h 00  
 Formateur: Entreprise Bosshard

### PEINTURE DÉCORATIVE

Description: Différents produits de décoration – Différentes techniques d'application – Présentation des produits.

Qui: CFC de plâtrier, peintre ou plâtrier-peintre  
 Lieu: Atelier école EPCA, 1950 Sion  
 Dates: 29 février 2024  
 Horaires: De 8 h 00 à 17 h 00  
 Formateur: Entreprise Bosshard – Sivacolor SA

### LE MINERAL DE VIERO

Description: Partie théorique: Les différents types de supports, leurs caractéristiques, pathologies, dégradations et restauration – Les produits à base de chaux / silicate – Les produits à base de siloxane. Partie pratique: Les applications des produits des réparations – Les applications des badigeons et des enduits avec leurs différentes finitions.

Qui: CFC de plâtrier, peintre ou plâtrier-peintre  
 Lieu: Claessens Campus, 1023 Crissier  
 Dates: 15 mars 2024  
 Horaires: De 8 h 00 à 17 h 00  
 Formateur: Eric Legrand – Claessens

### AIRLESS

Description: Présentation et démonstration des nouvelles peintures diluables à l'eau Airless Sikkens: Rubbol BL Easy Spray et Rubbol BL Rezisto Spray.

Qui: CFC de peintre ou AFP d'aide-peintre avec au minimum 5 ans d'expérience.  
 Lieu: Local des peintres, 1950 Sion  
 Dates: 21 mars 2024  
 Horaires: Groupe 1: de 8 h 00 à 12 h 00  
 Groupe 2: de 8 h 00 à 12 h 00  
 Formateur: Laurent Mivelle – Akzo Nobel



# COURS DE PERFECTIONNEMENT

## VALAIS

### Inscription et informations :

Bureau des métiers - Rue de la Dixence 20 - CP 141 - 1950 Sion - T 027 327 51 20 - F 027 327 51 80  
 tfc@bureaudesmetiers.ch - www.formationbm.ch

### RIMODUL

Description: Création d'un module: Porte affleurée / porte coulissante – Portillon spécial gaine technique – Faux plafond acoustique – Faux plafond stilprim – Fenêtre affleurée RiGlass.

Qui: CFC de plâtrier ou plâtrier-peintre  
 Lieu: Local des peintres, 1950 Sion  
 Dates: 26 et 27 mars 2024  
 Horaires: De 8 h 00 à 17 h 00  
 Formateur: Benjamin Jacot-Descombes – RIGIPS SA

### MARMORAN

Description: Divers dégât et cause – Principe de base pose isolation – Pose d'éléments spéciaux, embrasure – Présentation nouveauté et système – Divers.

Qui: CFC de plâtrier, plâtrier-peintre ou AFP d'aide-plâtrier  
 Lieu: Local des peintres, 1950 Sion  
 Dates: 10 avril 2024  
 Horaires: De 13 h 30 à 17 h 00  
 Formateur: Joël Roh et Urs Boesiger – Weber Saint-Gobin



### PERMIS NACELLE

Description: Bien que la conduite des nacelles puisse sembler facile, il arrive fréquemment de regrettables accidents. C'est pourquoi chaque employeur doit faire bénéficier ses employés d'une formation adéquate afin de diminuer les risques. Nos cours s'adressent aux personnes qui veulent utiliser des plateformes élévatrices et souhaitent obtenir une formation reconnue. Les différentes catégories pour la formation IPAF sont les suivantes:

1a - Verticale statique / 1b - Boom statique  
 3a - Mobile verticale / 3b - Boom mobile

Qui: Toutes personnes intéressées  
 Lieu: Entreprise Airnace SA - Evionnaz  
 Dates: 22 janvier 2024 – 19 février 2024 – 11 mars 2024 – 12 avril 2024 – 17 mai 2024 – 10 juin 2024 – 26 août 2024 – 16 septembre 2024 – 7 octobre 2024 – 15 novembre 2024  
 Horaires: De 8 h 00 à 17 h 00  
 Formateur: Entreprise Airnace SA

Employeur-employé

# Comment bien rédiger un certificat de travail ?

**Miroir des rapports de travail et outil de recrutement, le certificat de travail engage la responsabilité de l'employeur qui l'établit.**

**Valentine Schaller, avocate et co-auteur du « Guide pratique sur le certificat de travail », rappelle ses points essentiels pour éviter un litige.**

«Le certificat a en effet pour but la promotion économique de l'avenir du travailleur. Sauf exception, il ne doit donc pas mentionner les motifs d'un licenciement ni qui a résilié le contrat.»

VALENTINE SCHALLER

**L**e certificat de travail est un droit selon l'article 330a du CO. Intermédiaire, complet ou limité, son jargon est complexe. Photographie instantanée du passé professionnel du travailleur, sa rédaction à la fois objective et subjective peut vite s'avérer problématique. Quelles sont les formulations à éviter, comment décrire fidèlement la conduite du travailleur ? Quelles tâches mentionner et à quelle date le délivrer, autant de questions parfois sous-estimées.

**M<sup>e</sup> Valentine Schaller, quels sont les éléments obligatoires du certificat de travail ?**

A la fin des rapports de travail, un certificat « complet » doit être remis d'office au travailleur. Il mentionnera la nature de la fonction et la durée de l'emploi, mais aussi deux éléments subjectifs : la qualité du travail et le comportement du travailleur. Le certificat « court » peut aussi être limité à la durée et la nature des rapports de travail. Les deux formules peuvent être exigées. En cours de contrat, l'entreprise a aussi le devoir de rédiger un certificat dit « intermédiaire » sur demande justifiée de l'employé, par exemple lors d'un changement de fonction ou un départ à la retraite d'un supérieur.

**Comment lister les tâches pour décrire la nature des rapports de travail ?**

Il est important de rappeler que le certificat de travail doit être complet, mais pas exhaustif. Il est avant tout un portrait général et objectif du travailleur, lors de la durée de son contrat, et ne doit pas être confondu avec un cahier des charges ou un curriculum vitae. Ainsi, lister les tâches principales et significatives suffit. Il va de soi que chaque partie a une vision

différente de ce qu'il considère comme important, toutefois le dialogue permet de compléter ou d'adapter cette liste pour éviter une action en rectification devant les autorités judiciaires.

**Évaluer la qualité du travail et le comportement du travailleur est plus épineux, que conseillez-vous ?**

C'est une partie plus subjective. Elle pose plus souvent problème lorsque la fin de contrat se termine mal. Le certificat doit pourtant refléter l'ensemble des rapports de travail. Le jugement de valeur doit être formulé clairement, correspondre à la réalité et surtout avoir des intentions et un ton bienveillants. Le certificat a en effet pour but la promotion économique de l'avenir du travailleur. Sauf exception, il ne doit donc pas mentionner les motifs d'un licenciement ni qui a résilié le contrat. Des éléments défavorables peuvent néanmoins y figurer s'ils sont fondés et pertinents. L'employeur est responsable de ce qu'il rédige et ne doit donc pas omettre des faits importants, comme la santé problématique du travailleur qui engendre des périodes d'incapacités de travail plus longues que la période travaillée.



## BIO EXPRESS

Valentine Schaller travaille depuis 5 ans en qualité de juge conciliatrice auprès de l'Autorité de conciliation en matière de droit du travail du Valais, instance qu'elle chapeaute. Bilingue et au bénéfice d'un brevet d'avocat et d'un CAS en médiation, elle a été employée auprès de la Caisse cantonale de chômage valaisanne et de l'Office de l'assurance-invalidité du Canton de Vaud. Elle est co-auteur du livre « Guide pratique sur le certificat de travail ».

**Tout est sujet à interprétation, peut-on utiliser des phrases codées ?**

Les services de ressources humaines sont plus au fait des messages cachés derrière certaines phrases qui permettent une appréciation de la qualité du travail et du comportement du travailleur. Il faut être prudent pour ne pas péjorer le travailleur et se prémunir d'un litige. Ainsi, je recommande de bannir le langage codé contraire au principe de clarté exigée. Il est plus opportun de négocier les termes entre les parties. Pour s'y retrouver, «Le guide pratique sur le certificat de travail» recense des exemples de langages codés avec interprétation. Nous proposons aussi une méthode alternative avec un nouveau type de certificat de travail séquentiel, plus égalitaire, car identique pour tous les membres d'une entreprise.

**En cas de licenciement ou de litige, à quelle date établir le certificat de travail ?**

La règle est la délivrance à la date de fin des rapports de travail, soit à l'issue du délai de congé. Toutefois, si la date diffère ou est postérieure à la fin du contrat, cela peut éveiller la suspicion du futur employeur au sujet d'une éventuelle procédure judiciaire entre le travailleur et l'entreprise. Si les avis divergent, je recommande de mentionner la date réelle de délivrance du document, celui-ci étant considéré par la loi pénale comme un certificat authentique. L'antidater pourrait donc constituer une infraction

de faux dans les titres. En cas de retard lié à l'employeur, le travailleur peut demander à être indemnisé pour le salaire perdu s'il prouve que son préjudice est lié à cette délivrance tardive.

**Que faire si un employé n'est pas satisfait avec le document remis ?**

Il peut agir en rectification pour faire modifier ou supprimer des termes, voire demander réparation pour le dommage subi. Il vaut donc mieux anticiper et soigner la rédaction. Mon expérience de juge aux prud'hommes montre que chaque partie a des intérêts et des points de vue différents, mais j'ai toujours réussi à négocier. J'encourage la conciliation et le travailleur à venir avec une proposition de texte. Le compromis est la meilleure voie, mais l'employeur ne peut être tenu d'exprimer une réalité non conforme à la vérité faute d'être punissable pénalement. La délivrance d'un certificat court, limité à la nature de la fonction et la durée du contrat peut aussi être une issue en cas de mésentente.

**Lorsque l'employeur est mis en référence, qu'a-t-il le droit de dire ?**

Notez qu'avant de mentionner son employeur en référence, l'employé doit d'abord obtenir son consentement. L'employeur peut refuser, notamment pour éviter de devoir se prononcer sur la personnalité du travailleur. S'il accepte, il peut néanmoins communiquer des considérations négatives, mais seulement si elles sont justifiées pour un



La 3e édition 2022 du « Guide pratique sur le certificat de travail » co-écrite par Denis Collé et Valentine Schaller répond de manière claire et simple aux questions qui se posent lors de la rédaction. Il présente de manière pratique et innovante comment aborder cet exercice complexe pour éviter des ambiguïtés et d'éventuels conflits.

portrait conforme à la vérité. Afin d'éviter des problèmes, il est recommandé de se référer au contenu du certificat délivré.

**Le certificat de travail est-il toujours aussi important de nos jours ?**

Il reste essentiel pour le travailleur, mais peut être autant un atout qu'un handicap à l'étude d'un dossier de candidature. On constate néanmoins que les nouveaux moyens de recrutement relativisent son importance. Les stages, les tests de personnalité, le sourcing des réseaux sociaux ou les assessments se multiplient pour enrichir la perception du travailleur. En cas de doute, je conseille aux PME d'éviter les modèles de certificat, de confier sa rédaction à une fiduciaire ou de consulter gratuitement la permanence juridique du service de la protection des travailleurs, à Sion.

Yannick Barillon  
Juriste et journaliste RP

**L'ESSENTIEL**

Le certificat de travail engage la responsabilité de celui qui l'établit. Il doit obligatoirement mentionner la nature de la fonction et la durée des rapports de travail, ainsi que la qualité du travail et le comportement du travailleur. Il est remis d'office à la date de fin du contrat. Rédigé dans un langage non codé dans le but de livrer un portrait général du travailleur, il faut veiller à ce que le certificat de travail soit :

- Complet
- Non exhaustif
- Clair
- Pertinent
- Non préjudiciable
- Bienveillant
- Non complaisant
- Authentique
- Daté et signé



## MARMOtherm Circle

*Le système qui sait tout faire*

Isolation thermique extérieure  
crépée, apte à la déconstruction  
sélective

[www.ch.weber](http://www.ch.weber)

*Total Facading*

*« Face à la roche, le ruisseau l'emporte toujours,  
non pas par la force mais par la persévérance ».*

*H. Jackson Brown*

# Gessler

1859

PLUS DE 160 ANS  
D'IMPRIMERIE

IMPRIMERIE GESSLER SA

Administration: Rue des Casernes 36, 1950 Sion

Ateliers: Z.I. Les Combes 3, 1955 Saint-Pierre-de-Clages

Tél. 027 327 72 33 - [info@gessler.ch](mailto:info@gessler.ch) - [www.gessler.ch](http://www.gessler.ch)

# Votre annonce aurait été lue ici!

Alors cet emplacement  
vous intéresse ?

Contactez-nous à  
[info@frepp.ch](mailto:info@frepp.ch)

# L'indice de la construction

**L'indice de la construction prévoit pour le 4<sup>e</sup> trimestre 2023 une croissance du chiffre d'affaires désaisonnalisé de 1,5 % par rapport au même trimestre de l'année précédente. La tendance à moyen terme jusqu'à l'automne 2024 est légèrement négative, après une stagnation au début du trimestre 2024, le chiffre d'affaires devrait ensuite baisser de 2 % à 3 % par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. Le chiffre d'affaires devrait reculer aussi bien dans le génie civil que, de manière un peu plus marquée, dans le bâtiment.**

Valeur de l'indice

au 4<sup>e</sup> trimestre 2023 : 100 pts

Variation par rapport au

trimestre précédent : -1,8 %

Variation par rapport au

même trimestre de l'année précédente : +1,5 %

Année Trimestre	2021	2022				2023				Variation en point d'indice par rapport au	
	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	3 <sup>e</sup> trimestre 2023	4 <sup>e</sup> trimestre 2022
Indice de la construction	99	99	99	98	99	100	102	102	100	-1,8 % ↘	+1,5 % ↗
Bâtiments	96	97	97	98	99	100	101	101	100	-0,9 % ↘	+1,0 % ↗
Logements	94	94	94	95	97	100	102	103	101	-1,7 % ↘	+4,2 % ↗
Autres secteurs	101	102	104	103	102	100	97	95	95	-0,6 % ↘	-6,9 % ↘
Bâtiments publics	94	97	100	101	101	100	100	101	103	+2,4 % ↗	+2,7 % ↗
Génie civil	102	101	100	99	99	100	102	104	101	-2,7 % ↘	+2,1 % ↗

Le potentiel à long terme pour la construction de logements est intact en raison du faible taux d'occupation et de la demande toujours élevée. Toutefois, les prix des matériaux de construction devraient rester à leur niveau élevé. Selon les prévisions, le taux directeur pourrait encore passer de 1,75 % à 2 % en décembre 2023, mais aucune autre hausse des taux n'est attendue pour 2024. Les précédentes hausses de taux ont entraîné une correction des prix des logements collectifs et rendu d'autres formes d'investissement plus attrayantes. En outre, les oppositions et le manque de terrains à bâtir disponibles limitent les activités de construction dans ce secteur. En conséquence, l'activité de construction de logements devrait être plus faible en 2024 qu'au cours des dernières années. Comme les prix des loyers augmentent tant

en 2023 que probablement en 2024, le secteur gagne en attractivité à moyen terme. Des interventions politiques pourraient également contribuer à ce que le secteur génère à nouveau un chiffre d'affaires plus important à partir de 2025. Le génie civil privé est fortement corrélé à la construction de logements, ce qui explique que la tendance du chiffre d'affaires soit également négative pour ce secteur. Dans le génie civil public comme dans le bâtiment public, la croissance a tendance à s'orienter latéralement.

Le volume des demandes de permis de construire dans la construction de logements et dans la construction économique est en baisse. Corrigée de l'influence des prix, la baisse est plus forte, raison pour laquelle il faut s'attendre à moins de nouvelles commandes dans les secteurs du logement, du bâtiment économique et du

génie civil privé au cours des prochains trimestres. En revanche, les demandes de permis de construire pour les bâtiments publics ont augmenté en 2023 de 40 % en moyenne par rapport à l'année précédente, raison pour laquelle les commandes correspondantes devraient augmenter. Dans le génie civil public, les adjudications ont certes quelque peu diminué depuis l'été, mais le nombre d'appels d'offres pour les marchés publics est resté stable, raison pour laquelle nous sommes confiants quant au fait que les commandes dans le génie civil public ne diminueront pas à moyen terme.

## Description de la méthode

L'indice de la construction prévoit le chiffre d'affaires désaisonnalisé pour le trimestre suivant ainsi que la tendance pour les trois trimestres suivants. Jusqu'au 3<sup>e</sup> trimestre 2023,

l'indice de la construction a été publié en collaboration entre Credit Suisse et la Société Suisse des Entrepreneurs. A partir du 4<sup>e</sup> trimestre 2023, la SSE publiera l'indice de la construction en régie propre.

Avec cette reprise, la méthodologie a été actualisée.

**Désormais, le 1<sup>er</sup> trimestre 2023 a été calibré sur une valeur de 100 points.**

Les données de l'enquête trimestrielle de la SSE sur les entrées de commandes, les réserves de travail et les projets de construction restent la source principale pour les prévisions. En outre, les demandes de permis de construire, les appels d'offres publics, les taux d'intérêt et les matériaux de construction sont pris en compte dans les prévisions de l'indice de la construction. L'indice de la construction est une régression linéaire.

SSE

# Agenda 2024

26 février	Session ordinaire des Chambres fédérales (3 semaines)
3 mars	Votations fédérales
25 mars	Assemblée extraordinaire des délégués FREPP
26 avril	Assemblée générale AVMP (VS)
23 mai	Assemblée générale GVEPP (VD)
27 mai	Session ordinaire des Chambres fédérales (3 semaines)
30 mai	Assemblée générale GPG (GE)
6 juin	Assemblée générale ANEPP (NE)
9 juin	Votations fédérales
30 août	Assemblée des délégués FREPP (FR)
9 septembre	Session ordinaire des Chambres fédérales (3 semaines)

Les opinions exprimées dans les publiereportages du FREPP Info n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la rédaction ou de la Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture (FREPP).

# Impressum

**Editeur:** Fédération suisse romande des entreprises de plâtrerie-peinture, rue de la Dent-Blanche 8 – 1950 Sion

**Périodicité:** trimestrielle

**Abonnement:** Fr. 39.20 par année (HT)  
T 027 322 52 60 – info@frepp.ch – www.frepp.ch

**Direction**  
Marcel Delasoie, directeur  
T 027 322 52 62 – marcel.delasoie@frepp.ch

**Edition et administration**  
Romy Hintz, adjointe de direction  
T 027 322 52 64 – F 027 322 24 84  
romy.hintz@frepp.ch

**Rédaction et conception**  
Xavier Saillen, responsable d'édition  
T 027 322 52 66 – xavier.saillen@frepp.ch

**Publicité**  
Suisse alémanique: Stumpp Medien AG  
T 044 858 38 00 – info@stumppmedien.ch  
Suisse romande: Camille Husson Stengel  
T 079 954 27 70 – camille@frepp.ch

© Copyright FREPP  
Photo de couverture: © Nicolas Sedlatcheck  
La reproduction, même partielle, des textes et illustrations n'est autorisée qu'avec l'accord de la rédaction et l'indication de la source.



## BULLETIN DE COMMANDE POUR L'INSERTION D'UNE ANNONCE

A retourner à la FREPP, rue de la Dent-Blanche 8, 1950 Sion, par fax au 027 322 24 84 ou par e-mail à info@frepp.ch



<input type="checkbox"/> 4° de couverture	Fr. 3600.–
<input type="checkbox"/> 3° de couverture (page de droite)	Fr. 3000.–
<input type="checkbox"/> 2° de couverture	Fr. 3200.–
<input type="checkbox"/> Page vis-à-vis éditorial	Fr. 3100.–
<input type="checkbox"/> 1 page annonce	Fr. 2500.–
<input type="checkbox"/> ½ page annonce verticale	Fr. 1250.–
<input type="checkbox"/> ½ page annonce horizontale	Fr. 1250.–
<input type="checkbox"/> ¼ page annonce verticale	Fr. 625.–
<input type="checkbox"/> ¼ page annonce horizontale	Fr. 625.–

Encart selon poids et taille      dès Fr. 1800.– (Contactez-nous pour plus d'informations)

### Nombre de parutions:

- 1       2       3 (-5%)  
 4 (-10%)     5 (-10%)     6 (-15%)

### Pour l'(les) édition(s) de:

- mars      20.....  
 juin      20.....  
 octobre    20.....  
 décembre    20.....

Société: \_\_\_\_\_ Responsable: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

NPA/ Lieu: \_\_\_\_\_ E-mail: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Tous les prix indiqués sont hors taxes

Inspiré par la nature.

# La couleur protège.

La couleur est synonyme de pure joie de vivre. Elle apporte sécurité et protection. La couleur crée des liens de confiance qui reflètent le succès de notre collaboration. Vous nous mettez au défi, vous nous faites confiance. Et nous vous en sommes reconnaissants.



# PEINTURE MINÉRALE OU DE DISPERSION ?

Le support ainsi que les exigences quant au revêtement de finition sont déterminants. RUCO possède dans sa gamme le produit optimal pour murs et plafonds, quels qu'ils soient. Décidez intelligemment – choisissez RUCO !

Pour les peintures de fond également, nous avons les solutions optimales!